



## NIGER

### PREMIERE REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT ET DEMANDE DE DEROGATION POUR LA NON-OBSERVATION D'UN CRITERE DE REALISATION—RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; SUPPLEMENTS ; ET COMMUNIQUE DE PRESSE

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations au titre de l'article IV avec le Niger, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le **rapport des services du FMI** relatif à la première revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et à la demande de dérogation pour non-observation d'un critère de réalisation, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 12 novembre 2012 avec les autorités du Niger sur l'évolution et la politique économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 13 mars 2013. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** rédigée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **annexe d'information** rédigée par le FMI.
- Un **communiqué de presse** résumant les opinions du Conseil d'administration formulées durant le débat du 27 mars 2013 sur le rapport des services du FMI qui concluait la première revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et la demande de dérogation pour non-observation d'un critère de réalisation.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités du Niger au FMI\*  
Mémoire de politique économique et financière des autorités du Niger\*  
Protocole d'accord technique  
Note consultative conjointe sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté  
Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

\*Inclus aussi dans le rapport des services du FMI.

La politique régissant la publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles pour les marchés.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services •  
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C., 20431  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) • Internet: <http://www.imf.org>  
Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international**  
**Washington, D.C.**



## NIGER

13 mars 2013

### PREMIÈRE REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE DÉROGATION POUR NON-RESPECT D'UN CRITÈRE DE RÉALISATION

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

**En 2012, l'activité économique a été dynamique, mais l'insuffisance des recettes a eu un impact sur la mise en œuvre du budget.** La croissance économique est estimée à plus de 11 %, grâce au lancement imminent d'un nouveau projet pétrolier, à l'augmentation de la production d'uranium et à un rebond de la production agricole. Les recettes budgétaires ont progressé par rapport à 2011, mais il est probable qu'elles seront inférieures aux objectifs du programme pour 2012 compte tenu des faibles recettes douanières et pétrolières. Tous les critères de réalisation de la fin de juin ont été respectés, ce qui a nui à la maîtrise des dépenses. Plusieurs objectifs budgétaires de la fin de septembre ont été manqués car les dépenses ont augmenté afin de réaligner les dépenses liées à la réduction de la pauvreté sur les objectifs du programme mais aussi parce que les dépenses militaires ont grimpé à la suite d'une dégradation de la situation sécuritaire régionale. Des mesures supplémentaires ont été prises pour limiter les dépenses pendant les derniers mois de 2012. Le critère de réalisation continu relatif aux emprunts non concessionnels n'a pas été respecté car un prêt non concessionnel a été contracté auprès de la République du Congo; ce prêt a été annulé avant d'être décaissé. La majorité des réformes structurelles du programme ont été mises en œuvre, quoiqu'avec des retards, et un plan destiné à endiguer les pertes de la raffinerie de pétrole a été élaboré en vue d'une mise en œuvre en 2013.

**Le programme pour 2013 fait fond sur la stratégie à moyen terme des autorités, définie dans le Mémorandum de politiques économique et financière (MPEF) du 2 mars 2012.** L'un des principaux objectifs du programme de 2013 consiste à remédier aux faiblesses des recettes— en poursuivant le plan qui consiste à renforcer la situation financière de la raffinerie de pétrole et à mettre en œuvre les mesures déjà prises pour renforcer les douanes. Les autres composantes du programme incluent : (i) la création d'un espace budgétaire pour les dépenses de développement, tout en maintenant la viabilité de la dette ; (ii) la reconstitution des dépôts de l'État à la banque centrale pour faciliter l'exécution du budget et être en mesure de réagir aux chocs ; (iii) la mise en

œuvre de réformes structurelles pour renforcer l'exécution du budget, la gestion du Trésor et le recouvrement des recettes intérieures ; (iv) le renforcement de la surveillance du secteur des ressources naturelles et (v) la poursuite des réformes en cours destinées à développer le secteur financier et améliorer le climat des affaires.

**Les services FMI appuient l'achèvement de la première revue.**<sup>1</sup> La mise en œuvre du programme a été mitigée, mais d'importants ajustements budgétaires ont eu lieu en 2012 qui se confirmeront en 2013, alors que des mesures destinées à renforcer davantage la mobilisation des recettes et améliorer la situation financière de la raffinerie de pétrole ont été prises en tant que mesures préalables. Compte tenu de la décision des autorités d'annuler le prêt contracté auprès de la République du Congo, les services du FMI appuient également leur demande d'une dérogation pour non-respect du critère de réalisation relatif à la dette extérieure non concessionnelle.

---

<sup>1</sup> L'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) a été approuvé par le Conseil d'administration le 16 mars 2012 pour un montant de 78,96 millions de DTS (120 % de la quote-part).

Approuvé par  
**David Robinson et**  
**Peter Allum**

Les discussions se sont déroulées à Washington les 21 et 22 septembre 2012 et à Niamey du 5 au 12 novembre 2012. L'équipe était composée de M. Harmsen (Chef de mission), de Mmes Mira, Viseth et de M. Weber (tous du Département Afrique), avec l'assistance de M. Zoromé, Représentant résident. M. Mamadou (Bureau de l'administrateur) a participé aux principales réunions. L'équipe a rencontré le Premier Ministre, le Ministre des finances, le Ministre de la planification, le Directeur national de la banque centrale régionale (BCEAO), d'autres représentants de l'État et des représentants du secteur privé, de la société civile et de la communauté des donateurs.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉCENTE ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME</b>	<b>5</b>
<b>MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME EN 2012 ET ACTIONS PRÉALABLES POUR LA PREMIÈRE REVUE</b>	<b>7</b>
<b>ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET PROGRAMME POUR 2013</b>	<b>9</b>
A. Construire sur la stratégie de développement de l'État	9
B. Le cadre budgétaire pour 2013	10
C. Réformes structurelles	11
D. Gestion des ressources naturelles	11
E. Réformes du secteur financier et développement du secteur privé	12
<b>LE DOCUMENT DE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ</b>	<b>12</b>
<b>MODALITÉS ET RISQUES DU PROGRAMME</b>	<b>14</b>
<b>ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI</b>	<b>14</b>
<b>ENCADRÉS</b>	
1. Mise à jour de l'évolution pétrolière	6
2. Secteur bancaire du Niger: acteurs étrangers et liens transfrontaliers	13
<b>GRAPHIQUES</b>	
1. Récente évolution économique, 2008–2012	16
2. Évolution budgétaire, 2010–2012	17



## RÉCENTE ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME

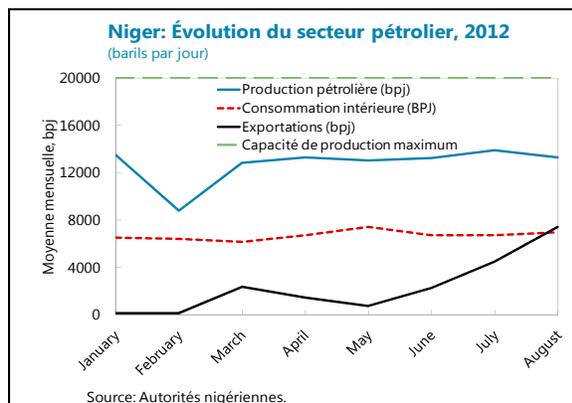
1. **L'activité économique a été dynamique en 2012, avec une croissance du PIB estimée à 11¼%**, grâce au lancement imminent de la production pétrolière, à une hausse de la production d'uranium et à une bonne récolte en août/septembre (Tableau 1, graphique 1). Cependant, la production pétrolière est restée bien inférieure à la capacité car les exportations de produits pétroliers n'ont pas décollé comme prévu (Encadré 1). On estime que l'inflation moyenne s'est maintenue légèrement en dessous de 1 % en 2012, car les pressions à la hausse sur les prix des produits alimentaires, causées par les pénuries au cours de la première partie de l'année, ont été largement compensées par une baisse des prix énergétiques.
2. **Cependant, l'évolution économique est restée vulnérable aux chocs climatiques et à la fragilité de la situation sécuritaire dans la région.** Le Niger a été touché par de graves inondations au cours du troisième trimestre de 2012, qui ont causé de nombreux décès et ravagé l'infrastructure et les terres agricoles. Le pays a aussi été touché par l'instabilité au Mali. En janvier 2013, le gouvernement a annoncé la participation du Niger à l'opération militaire destinée à rétablir la souveraineté au nord du Mali.
3. **L'évolution budgétaire a subi les effets des insuffisances des recettes pétrolières et douanières (équivalent à 2 % du PIB).** Toutefois, d'après les projections, grâce à des réductions des investissements publics financés sur l'intérieur et l'extérieur, le déficit budgétaire global en 2012 (base des engagements, dons compris) devrait atteindre 3½% du PIB, ce qui est très proche du déficit ciblé dans le cadre du programme (Tableaux 2 et 3, graphique 2, MPEF, paragraphe 3).
4. **Le crédit au secteur privé a progressé de 24 % (taux sur 12 mois) jusqu'en novembre 2012, tiré par la forte demande de crédit des entreprises publiques et commerciales (Tableau 4).** L'augmentation de la demande de crédit était partiellement liée à une croissance du volume des transactions dans le secteur pétrolier. Cette expansion, conjuguée à une nette hausse des avoirs extérieurs nets depuis avril, s'est traduite par une progression de la monnaie au sens large d'environ 33½% au cours de cette période (graphique 1). La vitesse de circulation de la monnaie a enregistré une tendance à la baisse ces dernières années, ce qui reflète l'évolution du secteur financier.
5. **D'après les projections, le déficit du compte courant, transferts officiels exclus, devraient baisser de 28 % du PIB en 2011 à 20 % du PIB en 2012** (Tableau 5), ce qui témoigne de la prochaine production de pétrole qui débouche sur des exportations de produits pétroliers et sur une nette réduction de l'importation de produits pétroliers. C'est pourquoi, la contribution du Niger aux avoirs extérieurs nets de l'union monétaire (UEMOA) devrait, d'après les projections, grimper de 99 milliards de FCFA en 2012. Les réserves internationales brutes à l'UEMOA représentaient l'équivalent d'environ cinq mois d'importations à la fin de novembre 2012.

### Encadré 1. Mise à jour de l'évolution pétrolière

**La production pétrolière a atteint en moyenne 13 000 barils par jour (bpj) en 2012, bien en dessous des 16 000 bpj projetés.**

Cette insuffisance a contribué à des pertes pour la raffinerie équivalent à environ 1 % du PIB. Parmi les facteurs qui expliquent les résultats insatisfaisants de ce secteur, on compte les difficultés liées à l'exportation des produits raffinés (en moyenne 6 000 bpj au lieu des 9 000 bpj projetés) imputables aux raisons suivantes :

- une détermination inadéquate du prix d'exportation : jusqu'en juin, les prix à l'exportation étaient fixés à des niveaux non compétitifs. Depuis lors, la raffinerie a baissé les prix et a enregistré un rebond des ventes.
- des difficultés au départ pour conclure des contrats d'exportation : l'accord de partage de production d'origine envisageait de confier la responsabilité des exportations à la raffinerie (SORAZ), mais le gouvernement a décidé que seule la société de distribution de pétrole d'État (SONIDEP) assurerait cette responsabilité, ce qui s'est traduit par un retard dans la signature des contrats d'exportation.
- insuffisance de la planification de la transition du statut d'importateur net à celui d'exportateur net de carburants : au cours du premier trimestre de 2012, la, SONIDEP a continué à importer des produits pétroliers pour le marché intérieur, nonobstant le fait que la production intérieure était plus que suffisante pour couvrir la demande du pays. Les inventaires ont alors atteint un niveau qui a fini par exiger la fermeture temporaire de la raffinerie.
- questions techniques et administratives : la raffinerie a dû être brièvement fermée pour des raisons techniques. De même, des incohérences dans les échéanciers convenus de paiement entre la production et l'exportation ont donné lieu à des pénuries de liquidités et à des arriérés de paiement.



**On estime les insuffisances de recettes pétrolières de l'État en 2012 à 13 milliards de FCFA (0,4% du PIB).** Ce déficit de recettes n'inclut pas la part de l'État dans les pertes de la raffinerie (provisoirement estimées à 1 % du PIB) qui ont à ce jour été couvertes par l'investisseur étranger ; elles représentent potentiellement un passif conditionnel de l'État. Aucun transfert budgétaire direct n'a été effectué vers la raffinerie.

**Si l'on suppose une reprise de la production à une moyenne de 16 000 bpj, la raffinerie pourrait engendrer un excédent de trésorerie en 2013.** La raffinerie reçoit son pétrole brut par oléoduc du gisement pétrolier d'Agadem. Les autorités et l'investisseur étranger sont convenus d'un prix d'intrant pour le pétrole brut et des prix pour les produits pétroliers destinés au marché intérieur. Les prix à l'exportation des produits pétroliers sont fixés à des niveaux proches des prix internationaux. Avec les prix intérieurs ex-raffinerie, les projections des prix à l'exportation et les prix d'intrants pour le pétrole brut, la raffinerie devrait présenter une marge d'exploitation positive.

**6. Les négociations en vue de refinancer un prêt clé à des conditions concessionnelles ont bien avancé, mais le risque de surendettement du Niger reste modéré.** Les autorités sont arrivées à des accords avec EXIM Bank of China sur un prêt concessionnel de 880 millions de dollars EU (435 milliards de FCFA, soit 12% du PIB). Ce prêt refinancera le financement non concessionnel existant de la nouvelle raffinerie, qui avait à l'origine été octroyé par le partenaire d'investissement chinois (CNPC), dont 40% étaient garantis par l'État. Le nouveau prêt sera entièrement comptabilisé dans les livres de l'État, mais CNPC garantira le remboursement de 60% du prêt.<sup>1</sup> En supposant que le prêt sera ratifié en 2013, la dette extérieure publique passera de 33½% du PIB à la fin de 2013, au lieu de 24% à la fin de 2012. Il demeure que, d'après les projections, les ratios d'endettement resteront inférieurs aux seuils du scénario de référence à compter de 2013. Au cas où un choc ponctuel, tel qu'une dépréciation de 30% de la monnaie, se produisait, le ratio de la dette au PIB dépasserait le seuil de 40%, ce qui permet de conclure que le risque de surendettement du Niger devrait toujours être considéré comme modéré.

**7. Les perspectives économiques à court et moyen terme restent positives (Tableau 1), grâce aux investissements actuellement réalisés dans le secteur des ressources naturelles, mais elles sont soumises à des risques baissiers.** D'après les projections, la croissance du PIB devrait atteindre 6¼% en 2013, ce qui correspond aux projections initiales du programme; les projections de croissance pour 2014 et au-delà ont toutefois été révisées à la baisse pour tenir compte des deux années de retard dans le développement d'un nouveau grand projet minier d'uranium à Imourarem. L'inflation devrait, d'après les projections, rester faible en 2013 car la bonne récolte de 2012 permettra de contenir les prix des produits alimentaires au cours des six mois à venir. À ce jour, la croissance économique a bien résisté au ralentissement économique mondial, mais compte tenu du rôle clé des produits de base dans la stratégie de développement (et de l'investissement des entreprises étrangères), une nouvelle contraction de la croissance mondiale suivie d'une baisse soutenue des prix des produits de base nuirait aux perspectives économiques du Niger. D'autres risques baissiers sont dus à la fragilité de la situation sécuritaire dans la région, notamment les effets encore inconnus sur le budget de la participation du Niger à l'opération militaire au Mali, les chocs climatiques fréquents et les préoccupations de longue date relatives à la sécurité alimentaire de même que de nouveaux retards dans la mise en œuvre des projets dans le secteur des ressources naturelles.

## MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME EN 2012 ET ACTIONS PRÉALABLES POUR LA PREMIÈRE REVUE

**8. La mise en œuvre du programme a été mitigée.** Même si tous les critères de réalisation de la fin de juin ont été atteints (Tableau 6), les recettes budgétaires sont inférieures aux objectifs et la mise en œuvre du programme structurel a été retardée. À cause de ces insuffisances budgétaires,

<sup>1</sup> Le prêt apparaît dans les comptes budgétaires au-dessus de la ligne sous la forme de 435 milliards de FCFA de prêt net à la raffinerie et est comptabilisé en-dessous de la ligne en tant que prêt-projet. Au taux d'escompte actuel, le prêt aurait un élément don de 38,4%.

le budget n'a pu être complètement mis en œuvre comme prévu initialement — c'est la raison pour laquelle plusieurs objectifs indicatifs ont été manqués à la fin de septembre — mais des mesures ont à présent été prises au titre de mesures préalables pour remédier aux causes de l'insuffisance des recettes et la majorité des repères structurels ont été mis en œuvre, quoiqu'avec des retards.

**9. La mise en œuvre du programme budgétaire a été limitée par un déficit de recettes de 10%.** Au cours des six premiers mois de l'année, le solde budgétaire de base (dons exclus),<sup>2</sup> un objectif indicatif du programme, a enregistré un excédent de 12,4 milliards de FCFA (équivalant à environ 0,4% du PIB annuel), au lieu de l'excédent de 12,5 milliards de FCFA ciblé par le programme. Les recettes étaient inférieures d'environ 1% du PIB annuel par rapport à l'objectif, ce qui traduit principalement des recettes pétrolières inférieures aux projections (Encadré 1) et des recettes douanières insuffisantes à cause de retards dans les réformes de l'administration des douanes. Le déficit de recettes a été plus que compensé par des retards dans l'exécution du budget d'investissement, notamment de dépenses pour des projets de réduction de la pauvreté (un objectif indicatif). Les résultats budgétaires se sont néanmoins dégradés au cours du troisième trimestre alors que les dépenses courantes et d'investissement s'accéléraient — principalement à cause de l'augmentation des dépenses militaires et d'éducation — et que la performance des recettes restait inférieure aux attentes. C'est la raison pour laquelle le déficit budgétaire de base a atteint 49,2 milliards de FCFA au cours du troisième trimestre (environ 1½% du PIB annuel) au lieu des 14,8 milliards de FCFA ciblés par le programme et plusieurs autres objectifs indicatifs ont été manqués. Le solde budgétaire global (dons compris) a cependant été plus solide que prévu avec un déficit d'environ ¾% du PIB au lieu de 1¾% dans le cadre du programme du fait du faible rythme des dépenses d'investissement financées sur l'extérieur. Les données budgétaires pour la fin de 2012 ne sont pas encore disponibles, mais les recettes devraient rester en-deçà de la cible du programme. Dans le but de minimiser les éventuels dérapages budgétaires, les autorités ont pris des mesures pour limiter les dépenses courantes et d'investissement au cours du quatrième trimestre de l'année.

**10. En juillet 2012, les autorités ont contracté un prêt budgétaire non concessionnel de 50 milliards de FCFA (1½% du PIB) auprès de la République du Congo, ce qui a entraîné le non-respect du critère de réalisation relatif aux prêts non concessionnels.** Après avoir tenté de renégocier le prêt, les autorités ont décidé en décembre 2012 de l'annuler et aucun décaissement n'a été effectué (MPEF, paragraphe 9). En conséquence, les services du FMI appuient la demande de dérogation des autorités pour non-respect du critère de réalisation relatif aux emprunts non concessionnels.

**11. Le programme de réforme structurel est en cours de mise en œuvre, mais il accuse des retards en partie à cause d'insuffisances au niveau de la capacité administrative (Tableau 7).** Suite aux mesures correctrices prises par les autorités, la majorité des mesures qui constituent les repères jusqu'en septembre 2012 ont maintenant été mises en œuvre, y compris la soumission de rapports budgétaires trimestriels, l'achèvement d'un inventaire des comptes bancaires détenus par

<sup>2</sup> Recettes moins dépenses, net des dépenses financées sur l'extérieur.

les entités et les organes de l'État et l'attribution de numéros d'identification fiscale aux importateurs. L'objectif qui consiste à limiter les dépenses non autorisées à 5% des dépenses engagées (à l'exclusion des paiements au titre du service de la dette et des dépenses budgétaires liées à des exceptions) n'a pas été réalisé à cause des niveaux élevés des dépenses d'évacuations médicales. En réponse, les autorités ont renforcé la surveillance des dépenses non autorisées. Il y a aussi eu des retards dans la clôture des comptes bancaires irréguliers et inactifs. : les autorités ont adopté un nouveau calendrier pour la fermeture des comptes bancaires qui devrait maintenant avoir lieu avant la fin de mars 2013. (MPEF, paragraphe 8). Le repère de décembre 2012 relatif à la création d'une nouvelle interface budgétaire pour améliorer la gestion du budget et de la trésorerie a été atteint au niveau central, la mise en œuvre régionale étant encore en cours.

**12. En réponse aux graves insuffisances des recettes au cours des neuf premiers mois de 2012, les autorités ont mis en œuvre deux mesures préalables en faveur de la publication du rapport des services du FMI** (MPEF, Tableau 2). Premièrement, pour résoudre la question de l'insuffisance des recettes dans le secteur pétrolier, le gouvernement a adopté un plan d'action pour placer la raffinerie et le puits de pétrole sur une solide base financière (MPEF, paragraphe 27). Deuxièmement, les autorités ont pris la décision d'attribuer un numéro d'identification fiscale à tous les importateurs réguliers pour toutes les transactions d'importation après le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le but étant de renforcer la lutte contre la fraude. Cette mesure avait à l'origine été envisagée pour la fin de juin 2012, mais elle a été retardée à cause de la réticence des importateurs.

## ENTRETIENS EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET PROGRAMME POUR 2013

### A. Construire sur la stratégie de développement de l'État

**13. Le programme pour 2013 fait fond sur la large stratégie de développement de l'État élaborée dans le cadre de la réduction de la pauvreté adoptée en août 2012 (EBD/13/13).** Comme le mentionne le Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) examiné par le Conseil en mars 2012, la stratégie de croissance du Niger repose sur plusieurs piliers, y compris des augmentations substantielles des investissements publics dans l'infrastructure, l'agriculture, la santé et l'éducation; des mesures pour faire face aux menaces sécuritaires de la région et des mesures relatives au développement du secteur financier et du secteur privé. Cette stratégie sera étayée par des réformes à moyen terme de l'administration fiscale et douanière destinées à accroître les recettes intérieures.

**14. Les principales composantes du programme pour 2013 reflètent ces objectifs** et accordent la priorité à (i) la création d'un espace budgétaire pour les dépenses de développement tout en veillant à la viabilité de la dette; (ii) la reconstitution des dépôts de l'État à la banque centrale pour faciliter l'exécution du budget et accroître la résistance aux chocs; (iii) la mise en œuvre de réformes structurelles destinées à renforcer l'exécution du budget, la gestion du Trésor et le recouvrement des recettes intérieures; (iv) l'optimisation de la surveillance du secteur des ressources naturelles pour maximiser les recettes en vue de dépenses de développement et (v) la

poursuite des réformes en cours portant sur le développement du secteur financier et l'amélioration du climat des affaires.

## B. Le cadre budgétaire pour 2013

**15. En décembre 2012, le parlement a adopté la proposition de budget du gouvernement pour 2013.** Le budget continue de privilégier les dépenses d'investissement pour accélérer la croissance avec des objectifs globalement alignés sur les projections et les politiques arrêtées lors des discussions avec les services du FMI (MPEF, paragraphes 10 et 12):

- D'après les projections, le total des recettes devrait progresser en 2013 d'environ 1 point de pourcentage du PIB, ce qui tient compte de la reprise projetée des recettes pétrolières et de la hausse des recettes douanières.
- D'après les projections, le total des dépenses (à l'exclusion des prêts nets liés à la nouvelle raffinerie) devrait augmenter de 3¼ points de pourcentage du PIB. Quant à la masse salariale, elle devrait grimper d'environ ¼% du PIB, ce qui reflète, entre autres, les nouveaux recrutements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement rural.
- C'est pourquoi le déficit budgétaire, sur une base engagements, à l'exclusion des dons et des prêts nets devrait, d'après les projections, grimper de 10% du PIB en 2012 à 12%. Le déficit budgétaire de base, qui mesure le solde des opérations budgétaires intérieures, devrait d'après les projections augmenter légèrement d'environ 2% du PIB en 2012 à 2½% du PIB en 2013.

**16. Les autorités entendent améliorer l'exécution du budget dans l'année en continuant à accumuler des encaisses à la banque central (BCEAO) pour atteindre 15 milliards de FCFA en 2013** (équivalant à environ une semaine de dépenses financées sur l'intérieur). À la fin de septembre 2012, les encaisses librement disponibles du gouvernement à la BCEAO s'établissaient à 12,6 milliards de FCFA. Des réserves supplémentaires de liquidités faciliteront aussi une réponse plus rapide aux chocs exogènes.

**17. D'après les projections, les besoins bruts en financement extérieur en 2013 sont chiffrés à quelque 480 milliards de FCFA (13% du PIB), au lieu des 430 milliards budgétisés en 2012.** Les prêts-projets concessionnels et les dons sont projetés à 345 milliards de FCFA. L'aide budgétaire pour 2013 est projetée à 110 milliards de FCFA. En supposant la conclusion de la première revue du programme en mars 2013, et des seconde et troisième revues conformément à l'échéancier, le FMI décaisserait 25 milliards de FCFA en 2013, ce qui comblerait le déficit de financement restant (MPEF, paragraphe 13).

**18. Eu égard au risque modéré de surendettement du Niger, les autorités s'entendent avec les services du FMI sur le fait qu'un emprunt concessionnel ne se justifie que pour des projets commerciaux ou d'infrastructure à haut rendement correctement évalués** susceptibles d'engendrer suffisamment de recettes publiques pour couvrir le service de la dette liée aux projets.

Les autorités n'ayant pas encore complètement documenté les projets qui satisfont à ce critère, le programme pour 2013 maintient un plafonnement à zéro pour les emprunts à moyen terme non concessionnels. Les services du FMI ont indiqué qu'un déplafonnement pourrait être envisagé au moment de la seconde revue du programme, si les informations fournies par les autorités sur de nouveaux projets et les conditions de financement le justifiaient.

## C. Réformes structurelles

**19. Le programme des autorités pour 2013 est axé sur un nouveau renforcement de la gestion du budget et de la trésorerie.** Comme en 2012, les autorités auront pour objectif de limiter les dépenses mises en œuvre avec des procédures exceptionnelles à un maximum de 5% du total des dépenses; d'accélérer les procédures de déblocage des allocations budgétaires et la production et la publication de rapports d'exécution budgétaire détaillés; de produire des plans trimestriels de trésorerie et d'engagements et d'établir un compte unique du Trésor (Tableau 7) (MPEF, paragraphes 14-19).

**20. Les autorités ont indiqué qu'elles poursuivraient leurs efforts en vue de renforcer le recouvrement des recettes douanières.** Elles ont abordé un ambitieux plan d'action avec les services du FMI, notamment des mesures pour accroître l'informatisation de l'administration douanière, durcir les contrôles, intensifier la lutte contre la fraude et accroître la capacité opérationnelle de l'administration des douanes (MPEF, paragraphe 20).

**21. Il reste essentiel de renforcer la gestion de la dette.** Des progrès ont été réalisés pour concentrer toutes les activités de gestion de la dette à la Direction de la dette du Ministère des Finances. Les autorités se sont aussi engagées à veiller à ce que tous les nouveaux prêts et garanties de l'État soient systématiquement analysés par le Comité national de gestion de la dette, une mesure initialement envisagée pour 2012 (MPEF, paragraphes 22-23).

## D. Gestion des ressources naturelles

**22. Le gouvernement a récemment adopté un plan d'action en vue de placer la nouvelle raffinerie sur une solide base financière (action préalable).** Dans le cadre du plan d'action, les autorités se sont engagées à maintenir des prix viables commercialement à la fois pour les exportations et les ventes intérieures de pétrole raffiné, compte tenu du prix de transfert du pétrole à partir du puits d'exploitation en aval. Pour identifier les possibilités d'amélioration de la productivité et d'économies de coûts pour renforcer la viabilité financière, la raffinerie sera soumise à l'audit d'un cabinet comptable international qui devrait être achevé en mai 2013. Un audit des opérations en amont a récemment été achevé. Des mesures parallèles sont prises en vue de réduire les coûts du service de la dette de la raffinerie et de régler ses arriérés de paiement (MPEF, paragraphes 27-28).

**23. Les autorités ont souligné la nécessité de renforcer la surveillance par l'État du secteur des ressources naturelles.** Elles ont ouvert un bureau des douanes à la raffinerie pour améliorer la vérification de la production et des ventes et la société publique de holding minière (SOPAMIN) a étoffé sa représentation dans les sociétés minières (MPEF, paragraphe 30).

## **E. Réformes du secteur financier et développement du secteur privé**

**24. Les autorités ont adopté en 2012 une nouvelle stratégie sur cinq ans de développement du secteur financier.** Les principaux objectifs de la stratégie consistent à accroître la transparence et la stabilité du secteur, à approfondir l'intermédiation financière, à améliorer les structures juridiques et à développer et renforcer le capital humain (MPEF, paragraphe 33).

**25. Bien que le secteur bancaire nigérien soit en général stable, les indicateurs pruden- tiels du secteur ont affiché des progrès mitigés depuis 2012** (MPEF, paragraphe 34). De même, l'importance croissante des banques actives régionalement au Niger a accru l'exposition aux chocs extérieurs du fait de liens internationaux plus forts (Encadré 2). La Commission bancaire régionale travaille sur une étude sur la manière d'aborder la supervision consolidée.

**26. La stratégie à moyen terme du Niger en vue d'améliorer le climat des affaires et de promouvoir le développement du secteur privé est en cours de mise en œuvre.** En 2013, le programme de réformes inclut la création d'une agence pour le développement des petites et moyennes entreprises, la simplification des procédures de création d'entreprises et l'adoption d'une loi sur le partenariat public-privé (MPEF, paragraphes 36-37).

## **LE DOCUMENT DE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ**

**27. Les services de la Banque mondiale et du FMI ont préparé une Note consultative conjointe sur la Stratégie de réduction de la pauvreté du Niger pour 2012-2015, dont a été saisi le Conseil d'administration du FMI (EBD/13/14).** Si les chiffres de la croissance dans le scénario de référence correspondent globalement aux projections du programme appuyé par le FMI, le cadre budgétaire de la stratégie de réduction de la pauvreté suppose des déficits budgétaires beaucoup plus importants à moyen terme, ce qui reflète l'accroissement des investissements en capital. Cette stratégie n'inclut pas une discussion sur les conséquences de ce scénario pour la viabilité de la dette.

## Encadré 2. Secteur bancaire du Niger : acteurs étrangers et liens transfrontaliers

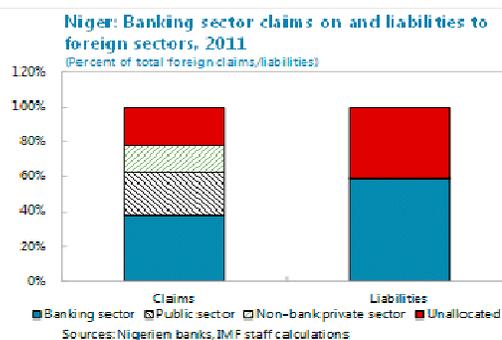
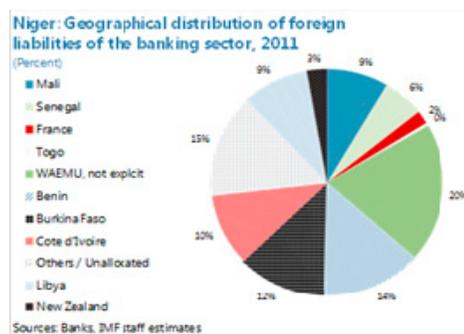
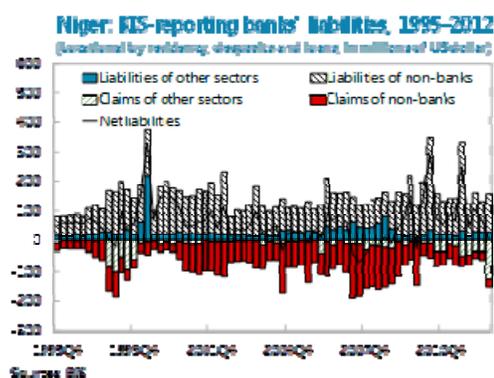
**Dominé par les banques étrangères, le secteur bancaire nigérien a connu une nette expansion au cours des 10 dernières années, bien qu'il soit parti d'une base très réduite.** Le nombre de succursales de banques a été multiplié par six et le nombre de comptes a plus que quintuplé. La majorité des banques étrangères représentent environ 80 % du total des actifs, des dépôts, du crédit à l'économie et des bureaux.

**Les liens avec les pays africains<sup>1</sup> se sont intensifiés au cours des deux dernières années et sont plus forts qu'avec les pays qui communiquent des informations à la Banque des règlements internationaux (BRI).** Les passifs extérieurs représentent environ 20 % du total des passifs du secteur bancaire du Niger. Environ 70 % de ces passifs extérieurs sont envers les autres membres de l'UEMOA, notamment le Bénin, le Togo, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.<sup>2</sup> Les créances extérieures des banques nigériennes ont augmenté au cours des deux dernières années d'environ 5 % à près de 20 % du total des actifs, principalement à cause de l'ampleur croissante des opérations des banques actives à un niveau régional, telles que Ecobank et Bank of Africa. En revanche, les créances des banques déclarantes à la BRI sur l'économie nigérienne, équivalant à environ 12 % des dépôts du Niger, sont modérées. Les banques nigériennes détiennent davantage de créances sur les banques déclarantes à la BRI qu'inversement.

**La plupart des liens financiers des banques nigériennes sont établis avec des banques extérieures, tandis que l'exposition au secteur non bancaire extérieur est limitée.** En 2011, environ la moitié des créances étrangères des banques nigériennes était sur les banques d'autres pays, puis sur le secteur public (environ 25 %) et le secteur privé non bancaire (10 %). Du point de vue des passifs, les banques dominent avec 60 % du total des créances extérieures envers les autres banques.

<sup>1</sup> Les services du FMI ont réalisé une enquête pour compléter les données de la BRI avec les expositions transfrontalières aux banques africaines. Sept banques nigériennes sur 10 ont répondu au questionnaire. L'échantillon couvrait environ 65-70% du secteur bancaire selon que le total des dépôts, des actifs ou du crédit était utilisé pour mesurer la taille. Certaines banques n'ont aussi communiqué que la répartition des dépôts au lieu du total des passifs et la répartition des prêts au lieu du total des actifs. Il convient donc d'interpréter les résultats avec prudence.

<sup>2</sup> Il est probable que le rôle du Togo est sous-estimé, car 20 % du total des passifs extérieurs sont communiqués en tant que passifs agrégés envers l'UEMOA. Cela inclut les passifs d'Ecobank dont la société mère se trouve au Togo.



## MODALITÉS ET RISQUES DU PROGRAMME

**28. La seconde revue de la FEC reposera sur les critères de réalisation et les repères structurels arrêtés pour la fin de décembre 2012.** Les troisième et quatrième revues seront basées sur les critères de réalisation et les repères structurels qui apparaissent dans le MPEF (Tableaux 1 et 2).

**29. La capacité du Niger à rembourser le FMI reste adéquate (Tableau 8), mais la mise en œuvre du programme est soumise à des risques.** La situation sécuritaire régionale et la participation du Niger à l'opération militaire au Mali, les chocs climatiques et l'évolution de la nouvelle raffinerie constituent des incertitudes majeures. Les conséquences budgétaires potentielles de ces risques seront abordées dans le contexte de la seconde revue du programme.

## ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

**30. En 2012, l'activité économique a été dynamique.** La croissance s'est accélérée à la fois grâce au nouveau projet pétrolier, qui a contribué à renforcer le compte extérieur, et grâce à un rebond de la production agricole.

**31. Au cours des premiers mois de 2012, la performance budgétaire a souffert d'importantes insuffisances de recettes pétrolières et douanières.** C'est pourquoi les services du FMI saluent les mesures prises par les autorités pour remédier aux causes de ces insuffisances de recettes, notamment moyennant l'adoption d'un plan d'action pour placer la nouvelle raffinerie de pétrole sur une solide base financière et réformer l'administration des douanes. Il serait souhaitable que les autorités mettent en œuvre ces plans le plus rapidement possible. Les retards dans l'exécution du budget d'investissement restent une source de préoccupations. Les services du FMI saluent les efforts qui continuent d'être déployés pour renforcer la gestion des finances publiques. En l'absence de mesures pour accroître la capacité du gouvernement à sélectionner et réaliser les projets, le Niger aura du mal à mettre en œuvre une ambitieuse stratégie de développement.

**32. Les retards accusés dans la mise en œuvre des réformes structurelles en 2012 mettent en exergue la nécessité de renforcer les capacités des principaux ministères.** Du point de vue des services du FMI, ces retards ne sont pas imputables à un manque d'internalisation de la part du gouvernement, mais plutôt à la nécessité de renforcer le suivi du programme et les capacités au niveau technique.

**33. Le budget de l'État pour 2013 est aligné sur l'objectif qui consiste à maintenir la stabilité macroéconomique tout en avançant sur les objectifs de développement.** Compte tenu des incertitudes qui entourent les effets qu'aura la participation à l'intervention militaire internationale au Mali sur le budget du Niger, il conviendra de surveiller de près l'exécution du budget. Lorsqu'on en saura davantage sur le niveau éventuel des dépenses de défense, de même que sur l'assistance financière, il conviendra de soumettre une loi de finances rectificative plus tard dans l'année. Les services du FMI sont prêts à aider les autorités à préparer un cadre budgétaire

révisé et entendent se pencher sur les répercussions qu'engendrera l'élaboration du programme dans le contexte de la seconde revue de la FEC.

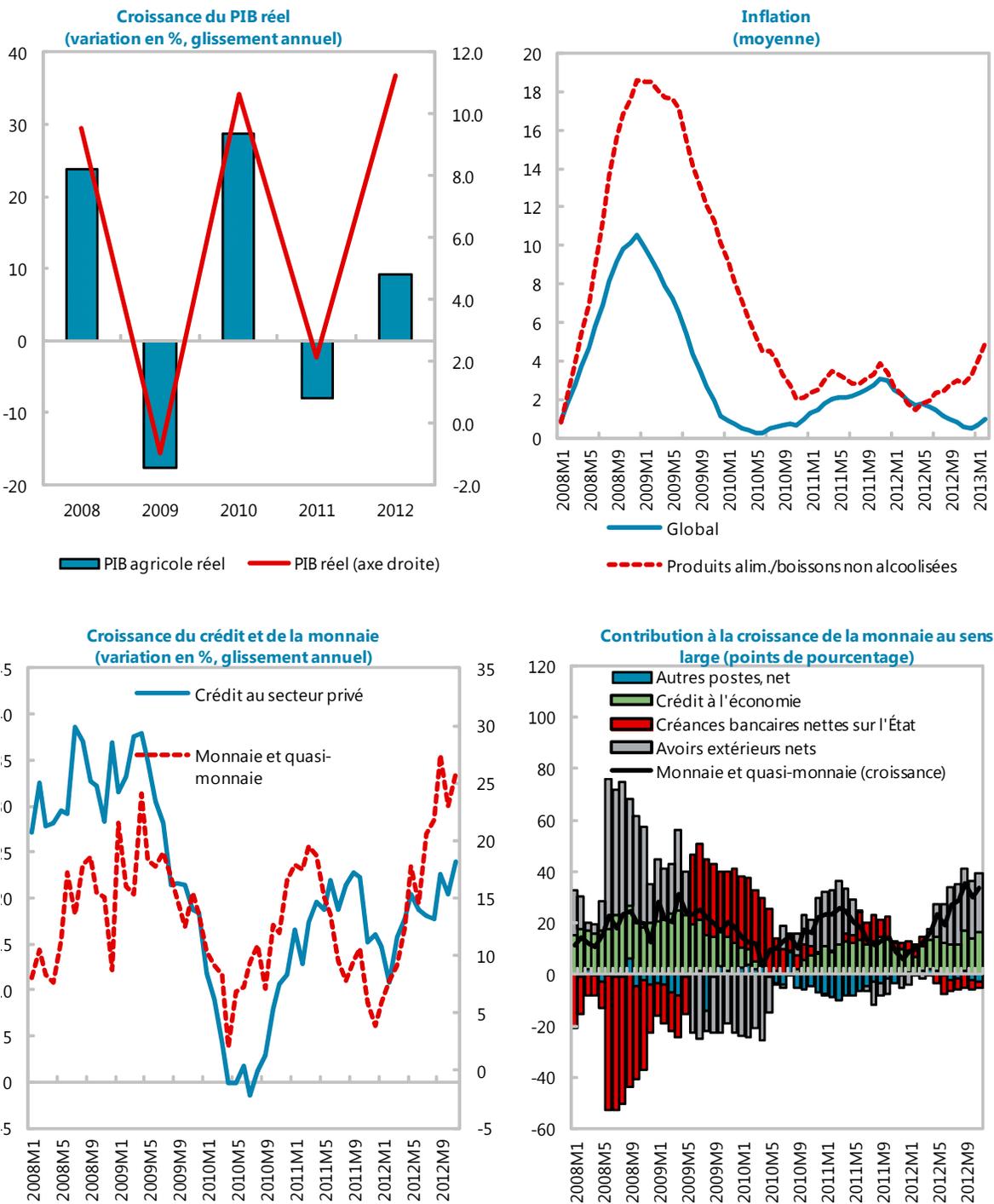
**34. L'accroissement des dépenses de développement en 2013 sera financé essentiellement par une hausse des recettes intérieures et un financement de projet concessionnel.** Il convient d'envisager des prêts non concessionnels uniquement pour financer des projets d'infrastructure et commerciaux à haut rendement qui ont été correctement évalués et qui engendreront suffisamment de recettes publiques pour couvrir le service de la dette lié aux projets. Le risque de surendettement du Niger étant modéré, il sera important d'empêcher une détérioration des indicateurs de viabilité de la dette.

**35. La mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur financier doit avancer davantage** pour veiller à ce que les avantages découlant de l'expansion des circuits financiers profitent à tous les secteurs de l'économie. Les initiatives actuelles destinées à améliorer le climat des affaires sont les mesures adéquates pour assurer que la croissance tirée par les ressources puisse se traduire par la croissance d'autres secteurs et facilite la diversification de l'économie.

**36. Le gouvernement a fixé d'ambitieux objectifs dans sa nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté.** Le plan détaille la stratégie de développement adoptée par le gouvernement en 2011. Les services du FMI exhortent toutefois les autorités à éclaircir les projections budgétaires de la stratégie de réduction de la pauvreté. L'établissement des coûts de la stratégie doit être plus clairement relié aux scénarios budgétaires. De même, la stratégie de réduction de la pauvreté suppose des déficits budgétaires beaucoup plus élevés que dans le programme à moyen terme appuyé par le FMI, ce qui soulève des questions sur la viabilité de la dette et la cohérence des politiques de l'État.

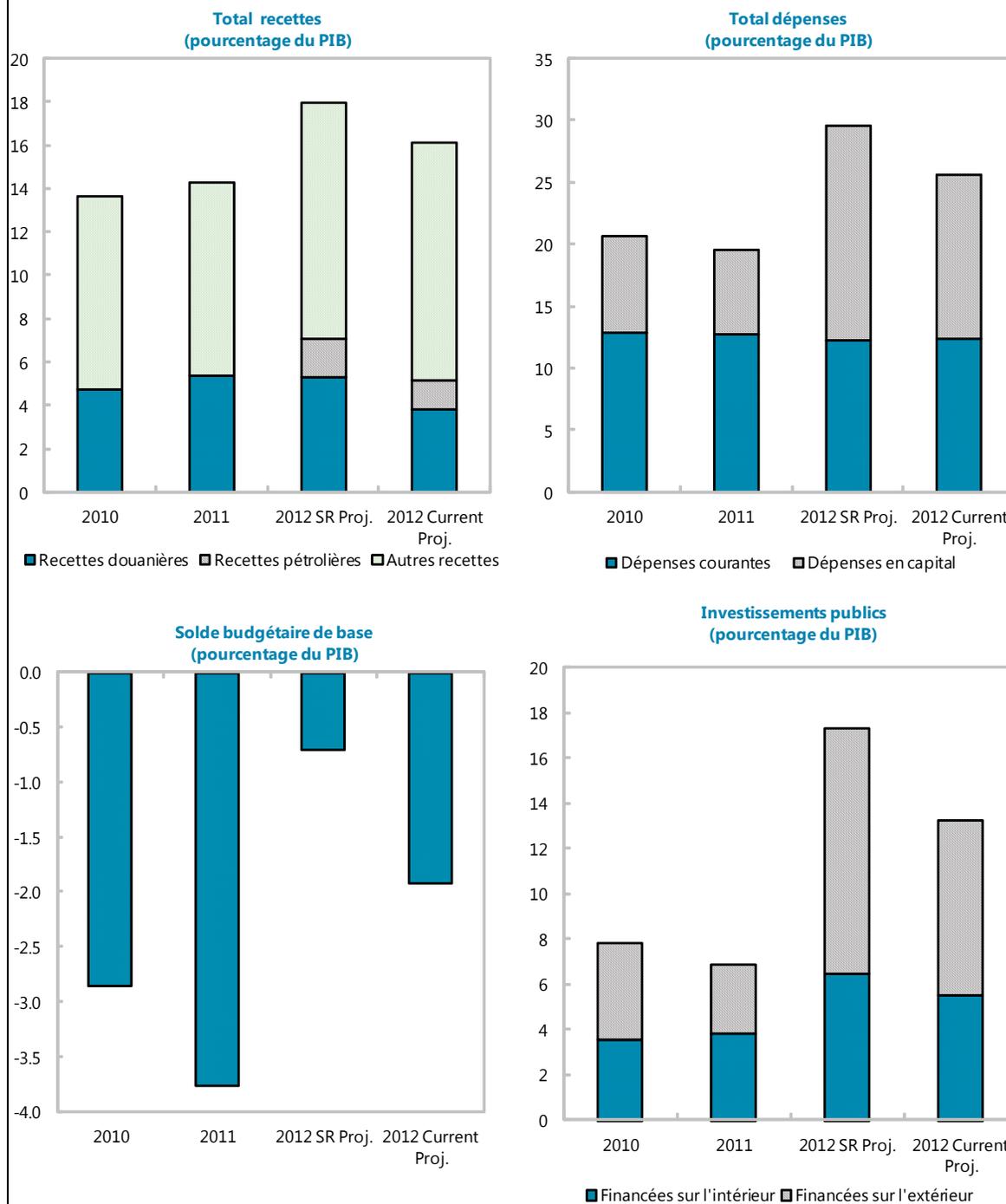
**37. Eu égard aux avancées du programme en 2012 et aux mesures correctrices adoptées par les autorités, les services du FMI appuient l'achèvement de la première revue,** la demande de dérogation pour non-respect du critère de réalisation continu sur les emprunts non concessionnels et le décaissement de la seconde tranche au titre de l'accord pour un montant équivalant à 11,28 millions de DTS.

**Graphique 1. Niger: Récente évolution économique, 2008–2012**



Sources: BCEAO; autorités nigériennes et calculs des services du FMI.

**Graphique2. Niger: Évolution budgétaire, 2010–2012**



Sources: Autorités nigériennes et calculs des services du FMI.

Tableau 1. Niger: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010–17

	2010	2011	2012	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
		Prél.	Prog.			Projections				
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)										
Revenu national et prix										
PIB à prix constants	10.7	2.2	13.4	11.2	6.2	6.4	6.0	5.9	6.8	
PIB non agricole à prix constants	4.5	6.4	15.8	12.0	5.9	6.2	5.3	5.1	6.3	
PIN non pétrolier et minéral	...	...	5.1	6.2	5.6	5.7	6.0	6.2	6.1	
Déflateur du PIB	1.5	3.6	4.5	0.8	1.6	1.7	1.3	1.6	1.7	
Indice des prix à la consommation										
Moyenne annuelle	0.9	2.9	4.5	0.5	1.7	1.6	1.3	1.5	1.7	
Fin de période	2.7	1.4	4.5	0.7	1.6	1.2	1.4	1.7	1.7	
Secteur extérieur										
Exportations, f.à.b. (francs CFA)	21.1	5.4	39.1	31.1	8.2	11.3	4.8	7.5	15.1	
<i>Dont</i> : exportations hors uranium	19.2	-8.6	58.7	49.6	25.4	16.8	4.5	9.0	5.5	
Importations, f.à.b. (francs CFA)	14.8	8.1	17.0	4.2	7.2	7.4	3.8	3.7	-0.3	
Volume des exportations	14.9	-4.2	38.0	21.0	18.3	12.3	4.8	7.7	12.4	
Volume des importations	1.9	6.3	28.0	3.0	9.3	5.0	1.1	1.0	-2.5	
Termes de l'échange (détérioration -)	-10.3	10.5	22.2	7.0	-6.7	-3.1	-2.5	-2.8	0.0	
Finances publiques										
Total recettes	6.1	11.2	41.3	24.8	15.4	11.8	8.7	9.6	11.0	
Total dépenses et prêts nets	-4.2	8.3	57.3	36.1	72.5	-22.4	5.7	7.2	8.1	
<i>Dont</i> : dépenses courantes	21.8	4.0	8.2	8.9	13.2	9.4	6.2	9.4	9.8	
<i>Dont</i> : dépenses en capital	-29.5	-5.4	182.7	116.2	30.0	10.2	5.7	5.8	6.6	
(Variation annuelle, en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)										
Monnaie et crédit										
Crédit intérieur	8.4	11.7	14.2	8.8	7.5	7.8	8.2	4.9	6.8	
Crédit à l'État (net)	0.8	2.1	-6.5	-5.3	0.5	1.0	-1.7	-1.2	-1.1	
Crédit à l'économie	7.7	9.6	20.7	14.1	7.0	6.8	9.9	6.1	7.9	
Avoirs intérieurs nets	1.0	11.3	14.7	7.6	8.4	7.8	8.2	4.9	6.8	
Monnaie au sens large (%)	22.0	6.2	19.5	28.1	11.3	9.6	9.0	8.6	10.0	
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (ratio)	4.9	4.9	4.6	4.3	4.2	4.1	4.0	4.0	4.0	
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Finances publiques										
Total recettes	13.6	14.3	18.0	16.0	17.1	17.6	17.9	18.2	18.6	
Total dépenses et prêts nets	20.7	21.1	29.6	25.7	41.0	29.4	29.0	28.9	28.8	
Dépenses courantes	13.0	12.7	12.3	12.4	13.0	13.1	13.0	13.2	13.3	
Dépenses en capital	7.7	6.9	17.3	13.3	16.0	16.3	16.0	15.8	15.5	
Solde de base (dons exclus) <sup>1,2</sup>	-2.9	-3.8	-0.7	-1.9	-14.4	-2.1	-1.4	-1.2	-0.9	
Solde global (base engagements, dons inclus) <sup>2</sup>	-2.4	-3.0	-3.6	-3.5	-16.3	-4.0	-3.5	-3.3	-3.3	
Investissements bruts	45.4	45.7	41.4	39.3	37.7	37.5	35.8	32.8	26.6	
<i>Dont</i> : investissements non publics	37.7	38.8	31.0	26.0	21.7	21.2	19.8	17.0	11.1	
publics	7.7	6.9	10.4	13.3	16.0	16.3	16.0	15.8	15.5	
Épargne nationale brute	25.5	21.0	14.9	21.6	18.8	17.6	16.4	16.3	16.0	
<i>Dont</i> : non publique	19.3	16.1	5.3	16.2	12.8	11.2	9.7	9.6	9.3	
Épargne intérieure	18.4	17.2	13.2	18.8	17.6	17.2	16.6	16.1	15.8	
Solde extérieur courant										
Dons officiels exclus	-25.4	-28.0	-30	-20.9	-22.2	-23.3	-22.7	-19.6	-13.4	
Solde extérieur courant (dons inclus)	-19.9	-24.7	-26.5	-17.7	-18.9	-19.9	-19.5	-16.5	-10.6	
Ratio service de la dette en %:										
des exportations de biens et de services	2.4	3.1	3.0	3.2	4.0	3.6	3.5	3.1	3.4	
des recettes de l'État	3.9	4.7	4.4	5.1	6.0	5.3	5.1	4.4	4.9	
(milliards de FCFA)										
PIB aux prix courants du marché	2,827	2,991	3,364	3,353	3,619	3,917	4,205	4,523	4,913	
PIB non pétrolier non uranium	2,751	2,907	3,057	3,112	3,276	3,501	3,789	4,104	4,456	
Sources: Autorités nigériennes et estimations et projections des services du FMI.										
<sup>1</sup> Recettes moins dépenses, nettes des dépenses en capital financées sur l'extérieur.										
<sup>2</sup> En 2013, cela inclut un nouveau prêt-projet équivalant à 435 milliards de FCFA (12% du PIB) pour refinancer le prêt pour la construction de la raffinerie de Soraz. Le prêt avait été contracté directement par la raffinerie et partiellement garanti par l'État. L'État le rétrocédera à la raffinerie.										

Tableau 2. Niger: Opérations financières de l'administration centrale, 2010-17

	2010	2011	2012	2012	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Prél.	Prog.	Jan-Sep.	Projections					
(milliards de francs CFA)										
Total recettes	385.6	428.8	606.0	393.1	535.2	617.8	690.7	751.0	823.4	914.0
Recettes fiscales	361.8	399.9	539.8	364.2	491.9	550.3	619.2	685.6	758.8	846.8
Recettes non fiscales	19.8	19.4	62.1	24.5	37.4	62.1	65.8	59.3	57.9	60.4
Recettes comptes spéciaux	4.0	9.5	4.1	4.4	5.9	5.3	5.7	6.1	6.6	6.8
Total dépenses et prêts nets	584.1	632.5	994.7	549.5	860.5	1484.6	1152.4	1218.6	1306.9	1412.9
<i>Dont: financés sur l'intérieur</i>	466.4	541.0	629.7	442.3	599.6	1139.9	771.5	809.8	878.2	960.2
Total dépenses courantes	366.4	381.0	412.2	339.3	415.1	470.0	514.2	546.1	597.2	655.7
Dépenses budgétaires	346.3	356.3	381.9	331.4	397.5	455.3	494.4	520.9	566.9	619.8
Traitements et salaires	103.2	134.6	146.1	109.9	138.2	160.4	172.0	185.0	199.8	228.9
Matériel et fournitures	94.3	115.4	110.0	77.5	91.6	92.0	102.1	105.2	124.4	133.8
Autres dépenses courantes	135.5	96.8	114.5	137.3	156.1	184.6	202.2	211.6	222.7	236.0
Intérêts	6.0	10.2	11.2	6.3	11.6	18.3	18.0	19.0	20.1	21.1
<i>Dont: dette extérieure</i>	3.8	6.9	6.9	4.8	7.2	15.4	15.1	16.0	17.1	18.1
Ajustements et dépenses fiscales	7.3	-0.7	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses comptes spéciaux <sup>1</sup>	20.1	24.6	30.4	7.8	17.6	14.7	19.8	25.3	30.3	36.0
Dépenses en capital et prêts nets	217.7	251.5	582.4	210.3	445.5	1014.6	638.2	672.5	709.7	757.1
Dépenses en capital	217.7	206.0	582.4	210.3	445.5	579.0	638.2	674.5	713.7	761.2
Financées sur l'intérieur	100.0	114.5	217.4	103.0	184.5	234.3	257.3	265.7	285.0	308.5
Financées sur l'extérieur	117.7	91.5	365.0	107.3	260.9	344.7	380.9	408.7	428.7	452.6
<i>Dont: dons</i>	83.0	57.0	199.3	85.4	146.0	211.9	230.8	246.3	256.3	265.4
prêts	34.7	34.5	165.8	21.9	114.9	132.8	150.1	162.5	172.5	187.3
Prêts nets <sup>2</sup>	0.0	45.5	0.0	0.0	0.0	435.6	0.0	-2.0	-4.0	-4.0
Solde global (engagements)	-198.5	-203.7	-388.7	-156.5	-325.3	-866.9	-461.7	-467.6	-483.6	-498.9
Solde de base <sup>3</sup>	-80.8	-112.2	-23.7	-49.2	-64.4	-522.2	-80.8	-58.9	-54.8	-46.3
Variation des paiements en arriérés et en instance	-12.4	-1.9	-10.0	16.7	-10.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0
Solde global (caisse)	-210.9	-205.7	-398.7	-139.8	-335.3	-871.9	-466.7	-472.6	-488.6	-503.9
Financement	210.9	205.7	382.0	139.8	335.3	871.9	466.7	472.6	488.6	503.9
Financement extérieur	157.4	195.9	430.1	155.5	358.7	875.8	458.0	485.9	507.3	521.3
Dons	130.1	113.5	268.5	133.4	207.9	278.2	306.7	322.2	332.2	335.9
<i>Dont: financement de projets</i>	83.0	57.0	199.3	85.4	146.0	211.9	230.8	246.3	256.3	265.4
Prêts	34.7	90.6	175.8	29.5	165.3	612.1	165.1	177.5	187.5	205.3
<i>Dont: financement budgétaire</i>	0.0	10.6	10.0		50.3	43.8	15.0	15.0	15.0	18.0
Amortissement	-11.2	-10.1	-16.7	-9.4	-17.0	-17.6	-16.9	-16.8	-15.3	-22.9
Allègement de la dette (y compris dette en négoci.)	3.7	1.9	2.6	2.1	2.6	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Financement intérieur	53.5	9.8	-48.2	-15.7	-23.4	-3.9	8.7	-13.3	-18.8	-17.3
Secteur bancaire	24.8	23.7	-44.9	-8.3	-20.1	-0.6	8.7	-13.3	-18.8	-17.3
FMI	2.3	-2.3	-3.2	6.7	5.3	21.4	11.6	2.8	-3.1	0.0
Avances statutaires	-4.2	2.2	-5.4	-1.8	-5.4	-7.1	-6.8	-6.9	-5.2	-7.0
Dépôts auprès de la BCEAO	18.1	18.5	-36.3	-12.1	-20.0	-15.0	3.9	-9.1	-10.4	-10.4
Titres d'État net	8.6	5.3	0.0	-1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur non bancaire	28.8	-13.8	-3.3	-7.5	-3.3	-3.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement (+)	0.0	0.0	16.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>										
Solde global (base engagements, dons inclus)		-90.2	-121.1	-83.1	-117.5	-588.7	-155.0	-145.4	-151.4	-163.1
Recettes des ressources naturelles	45.5	55.4	129.5	...	119.6	150.2	162.4	153.7	153.8	162.5
<i>Dont: recettes pétrolières</i>	...	...	59.0	30.5	45.9	79.0	105.0	97.4	95.6	94.0
<i>Dont: recettes de l'uranium</i>	45.5	55.4	70.4	...	81.2	71.2	57.4	56.3	58.3	68.5
Recettes hors ressources naturelles	340.1	373.3	476.5	...	415.6	467.6	528.3	597.3	669.5	751.5

Sources: Autorités nigériennes et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Les comptes spéciaux incluent le financement du Fonds national des retraites, le Fonds d'investissements prioritaires et le Fonds d'appui à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage.<sup>2</sup> En 2013, cela inclut un nouveau prêt-projet équivalant à 435 milliards de FCFA (12% du PIB) pour refinancer le prêt pour la construction de la raffinerie de Soraz. Le prêt avait été contracté directement par la raffinerie et partiellement garanti par l'État. L'État le rétrocédera à la raffinerie.<sup>3</sup> Recettes moins dépenses nettes des dépenses en capital financées sur l'extérieur.

Table 3. Niger: Opérations financières de l'administration ,2010–17

	2010	2011	2012	2012	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Prél.	Prog.	Jan-Sep. (*)			Projections			
	(Pourcentage du PIB)									
Total recettes	13.6	14.3	18.0	11.7	16.0	17.1	17.6	17.9	18.2	18.6
Recettes fiscales	12.8	13.4	16.0	10.9	14.7	15.2	15.8	16.3	16.8	17.2
Recettes non fiscales	0.7	0.6	1.8	0.7	1.1	1.7	1.7	1.4	1.3	1.2
Recettes des comptes spéciaux	0.1	0.3	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Total dépenses et prêts nets	20.7	21.1	29.6	16.4	25.7	41.0	29.4	29.0	28.9	28.8
<i>Dont</i> : financés sur l'intérieur	16.5	18.1	18.7	13.2	17.9	31.5	19.7	19.3	19.4	19.5
Total dépenses courantes	13.0	12.7	12.3	10.1	12.4	13.0	13.1	13.0	13.2	13.3
Dépenses budgétaires	12.2	11.9	11.4	9.9	11.9	12.6	12.6	12.4	12.5	12.6
Traitements et salaires	3.7	4.5	4.3	3.3	4.1	4.4	4.4	4.4	4.4	4.7
Matériel et fournitures	3.3	3.9	3.3	2.3	2.7	2.5	2.6	2.5	2.8	2.7
Autres dépenses courantes	4.8	3.2	3.4	4.1	4.7	5.1	5.2	5.0	4.9	4.8
Intérêts	0.2	0.3	0.3	0.2	0.3	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
<i>Dont</i> : dette extérieure	0.1	0.2	0.2	0.1	0.2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Ajustements et dépenses fiscales	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses comptes spéciaux <sup>1</sup>	0.7	0.8	0.9	0.2	0.5	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7
Dépenses en capital et prêts nets	7.7	8.4	17.3	6.3	13.3	28.0	16.3	16.0	15.7	15.4
Dépenses en capital	7.7	6.9	17.3	6.3	13.3	16.0	16.3	16.0	15.8	15.5
Financées sur l'intérieur	3.5	3.8	6.5	3.1	5.5	6.5	6.6	6.3	6.3	6.3
Financées sur l'extérieur	4.2	3.1	10.8	3.2	7.8	9.5	9.7	9.7	9.5	9.2
<i>Dont</i> : dons	2.9	1.9	5.9	2.5	4.4	5.9	5.9	5.9	5.7	5.4
prêts	1.2	1.2	4.9	0.7	3.4	3.7	3.8	3.9	3.8	3.8
Prêts nets <sup>2</sup>	0.0	1.5	0.0	0.0	0.0	12.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1
Solde global (engagements)	-7.0	-6.8	-11.6	-4.7	-9.7	-24.0	-11.8	-11.1	-10.7	-10.2
Solde de base <sup>3</sup>	-2.9	-3.8	-0.7	-1.5	-1.9	-14.4	-2.1	-1.4	-1.2	-0.9
Variation des paiements en arriérés et en instan	-0.4	-0.1	-0.3	0.5	-0.3	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Solde global (caisse)	-7.5	-6.9	-11.8	-4.2	-10.0	-24.1	-11.9	-11.2	-10.8	-10.3
Financement	7.5	6.9	11.4	4.2	10.0	24.1	11.9	11.2	10.8	10.3
Financement extérieur	5.6	6.5	12.8	4.6	10.7	24.2	11.7	11.6	11.2	10.6
Dons	4.6	3.8	8.0	4.0	6.2	7.7	7.8	7.7	7.3	6.8
Prêts	1.2	3.0	5.2	0.9	4.9	16.9	4.2	4.2	4.1	4.2
Amortissement	-0.4	-0.3	-0.5	-0.3	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	-0.3	-0.5
Allègement de la dette (y compris dette en né	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Financement intérieur	1.9	0.3	-1.4	-0.5	-0.7	-0.1	0.2	-0.3	-0.4	-0.4
Secteur bancaire	0.9	0.8	-1.3	-0.2	-0.6	0.0	0.2	-0.3	-0.4	-0.4
FMI	0.1	-0.1	-0.1	0.2	0.2	0.6	0.3	0.1	-0.1	0.0
Avances statutaires	-0.1	0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1
Dépôts auprès de la BCEAO	0.6	0.6	-1.1	-0.4	-0.6	-0.4	0.1	-0.2	-0.2	-0.2
Titres d'État net	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur non bancaire	1.0	-0.5	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement (+)	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>										
Solde global (base engagements, dons inclus)		-3.0	-3.6	-2.5	-3.5	-16.3	-4.0	-3.5	-3.3	-3.3
Recettes des ressources naturelles	1.6	1.9	3.8	...	3.6	4.2	4.1	3.7	3.4	3.3
<i>Dont</i> : recettes pétrolières	...	...	1.8	0.9	1.4	2.2	2.7	2.3	2.1	1.9
<i>Dont</i> : recettes uranium	1.6	1.9	2.1	...	2.4	2.0	1.5	1.3	1.3	1.4
Recettes hors ressources naturelles	12.0	12.5	14.2	...	12.4	12.9	13.5	14.2	14.8	15.3

Sources: Autorités nigériennes et estimations des services du FMI.  
<sup>1</sup> Les comptes spéciaux incluent le financement du Fonds national des retraites, le Fonds d'investissements prioritaires et le Fonds d'appui à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage.  
<sup>2</sup> En 2013, cela inclut un nouveau prêt-projet équivalant à 435 milliards de FCFA (12% du PIB) pour refinancer le prêt pour la construction de la raffinerie de Soraz. Le prêt avait été contracté directement par la raffinerie et partiellement garanti par l'État. L'État le rétrocédera à la raffinerie.  
<sup>3</sup> Recettes moins dépenses nettes des dépenses en capital financées sur l'extérieur.  
(\*) En pourcentage du PIB total de l'année.

Tableau 4. Niger: Situation monétaire, 2010–2017

	2010	2011	2012	2012	2013	2014	2015	2016	2017
			Prog.			Projections			
	(milliards de FCFA)								
Avoirs extérieurs nets	292.9	263.5	293.1	388.7	411.4	426.8	434.0	472.6	509.1
BCEAO	292.6	265.2	296.8	363.8	390.2	415.7	423.8	463.2	500.4
Banques commerciales	0.3	-1.7	-3.7	24.9	21.1	11.1	10.2	9.4	8.7
Avoirs intérieurs nets	283.1	348.1	437.7	394.8	460.6	528.5	606.9	658.1	734.7
Crédit intérieur	351.2	418.8	505.8	472.5	531.3	599.1	677.6	728.7	805.3
Créances bancaires nettes sur l'État	4.1	16.2	-23.5	-16.2	-12.1	-3.5	-19.5	-31.9	-44.1
BCEAO	35.9	50.6	2.7	36.7	30.7	42.1	31.0	16.4	2.2
Créances	91.5	91.4	86.2	91.2	105.6	110.4	109.8	104.9	101.4
<i>Dont</i> : avances statutaires	27.0	25.9	23.3	20.5	13.4	6.6	0.0	0.0	0.0
Dépôts	55.5	40.8	83.5	54.5	74.9	68.3	78.8	88.5	99.2
Banques commerciales	-33.3	-36.2	-30.8	-54.7	-44.6	-47.4	-52.2	-50.1	-48.1
Autres	1.4	1.8	4.5	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Crédit à l'économie	347.2	402.6	529.3	488.7	543.4	602.6	697.0	760.7	849.5
Autres postes, net	-68.1	-70.7	-68.1	-77.7	-70.7	-70.7	-70.7	-70.7	-70.7
Monnaie et quasi-monnaie	576.0	611.6	730.8	783.5	871.9	955.3	1040.9	1130.7	1243.8
Monnaie hors banques	234.9	269.9	296.6	344.6	379.0	426.4	434.9	456.7	474.9
Dépôts auprès des banques	341.2	341.6	434.2	438.9	492.9	528.9	606.0	674.0	768.8
	(Variation annuelle, en % de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)								
Avoirs extérieurs nets	21.0	-5.1	4.8	20.5	2.9	1.8	0.8	3.7	3.2
BCEAO	14.5	-4.8	5.2	16.1	3.4	2.9	0.9	3.8	3.3
Banques commerciales	6.5	-0.3	-0.3	4.3	-0.5	-1.1	-0.1	-0.1	-0.1
Avoirs intérieurs nets	1.0	11.3	14.7	7.6	8.4	7.8	8.2	4.9	6.8
Crédit intérieur	8.4	11.7	14.2	8.8	7.5	7.8	8.2	4.9	6.8
Créances bancaires nettes sur l'État	0.8	2.1	-6.5	-5.3	0.5	1.0	-1.7	-1.2	-1.1
BCEAO	3.6	2.5	-7.8	-2.3	-0.8	1.3	-1.2	-1.4	-1.3
<i>Dont</i> : avances statutaires	-0.9	-0.2	-0.4	-0.9	-0.9	-0.8	-0.7	0.0	0.0
Banques commerciales	-2.7	-0.5	0.9	-3.0	1.3	-0.3	-0.5	0.2	0.2
Autres	-0.1	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit à l'économie	7.7	9.6	20.7	14.1	7.0	6.8	9.9	6.1	7.9
Autres postes, net	-7.5	-0.4	0.4	-1.1	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Monnaie au sens large	22.0	6.2	19.5	28.1	11.3	9.6	9.0	8.6	10.0
<i>Pour mémoire:</i>									
Vitesse de circulation de la monnaie (Ratio)	4.9	4.9	4.6	4.3	4.2	4.1	4.0	4.0	4.0
Crédit à l'économie (Variation, en pourcentage)	11.7	16.0	31.5	21.4	11.2	10.9	15.7	9.1	11.7
(Pourcentage du PIB)	12.3	13.5	15.7	14.6	15.0	15.4	16.6	16.8	17.3
(Pourcentage du PIB non agricole)	15.5	16.5	21.3	17.7	18.2	18.6	20.1	20.4	21.0

Sources: BCEAO et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Niger: Balance des paiements, 2010–17

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
		Prél.		Projections					
	(Milliards de FCFA, sauf indication contraire)								
Solde compte courant	-561.5	-738.4	-592.1	-685.5	-780.2	-818.5	-744.6	-519.0	
Solde biens, services et revenu	-783.5	-875.9	-744.7	-849.7	-962.2	-1008.3	-943.0	-722.5	
Solde biens	-402.8	-451.3	-309.2	-323.6	-314.5	-316.3	-290.0	-125.2	
Exportations, f.à.b.	570.1	600.9	787.7	852.6	948.6	994.2	1068.8	1230.2	
Uranium	242.3	301.3	339.5	290.4	291.7	307.7	320.2	440.7	
Pétrole		0.0	101.8	177.4	254.2	243.1	234.1	224.2	
Autres produits	327.9	299.6	346.5	384.8	402.7	443.4	514.5	565.2	
Importations, f.à.b.	972.9	1052.2	1096.9	1176.3	1263.1	1310.5	1358.9	1355.4	
Produits alimentaires	182.3	227.6	236.6	228.8	231.2	237.7	243.6	262.4	
Produits pétroliers	133.3	140.2	15.7	15.1	15.2	15.1	15.1	15.2	
Biens d'équipement	289.5	343.6	424.0	426.4	476.3	494.3	513.7	483.1	
Autres produits	367.8	340.7	420.5	505.9	540.4	563.4	586.5	594.7	
Services et revenu (net)	-380.7	-424.7	-435.5	-526.1	-647.7	-692.0	-653.0	-597.3	
Services (net)	-358.9	-401.2	-375.5	-402.9	-481.6	-490.1	-464.5	-403.1	
Revenu (net)	-21.8	-23.4	-60.0	-123.2	-166.1	-201.9	-188.5	-194.2	
<i>Dont</i> : intérêts sur la dette extérieure publique	-3.2	-6.9	-7.2	-15.4	-15.1	-16.0	-17.1	-18.1	
Transferts courants sans contrepartie (net)	222.1	137.5	152.6	164.3	182.0	189.8	198.4	203.5	
Privés (net)	65.4	38.4	43.1	46.5	50.3	54.0	58.1	63.1	
Publics (net)	156.7	99.1	109.6	117.8	131.6	135.7	140.3	140.4	
<i>Dont</i> : dons pour assistance budgétaire	47.2	56.5	61.9	66.3	75.9	75.9	75.9	70.5	
Compte de capital et compte financier	664.5	710.0	688.1	708.9	802.6	823.6	781.1	553.2	
Compte de capital	97.0	75.0	165.6	232.9	253.2	270.2	281.7	292.8	
Transferts de capitaux privés	14.0	14.8	16.6	18.0	19.4	20.9	22.4	24.4	
Dons projets	83.0	57.0	146.0	211.9	230.8	246.3	256.3	265.4	
Aide alimentaire			27.4	8.0	5.0	5.0	5.0	5.0	
Actifs non financiers non produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Annulation de la dette	0.0	3.2	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	
Compte financier	567.6	635.0	522.5	476.0	549.5	553.5	499.3	260.4	
Investissements directs <sup>1</sup>	495.3	499.4	280.7	-153.9	363.4	351.7	280.7	30.9	
Investissements de portefeuille	9.6	8.2	4.5	4.9	5.3	5.6	6.1	6.6	
Autres investissements	62.7	127.5	237.3	625.1	180.8	196.2	212.6	222.9	
Secteur public (net)	28.6	80.5	146.8	594.6	148.3	160.7	172.1	182.4	
Décaissements	34.7	90.6	165.3	612.1	165.1	177.5	187.5	205.3	
Prêts pour assistance budgétaire	0.0	10.6	50.3	43.8	15.0	15.0	15.0	18.0	
Prêts projets <sup>1</sup>	34.7	80.0	114.9	568.4	150.1	162.5	172.5	187.3	
Amortissement	11.2	10.1	18.5	17.6	16.9	16.8	15.3	22.9	
Autres (net)	34.1	47.0	90.5	30.5	32.5	35.5	40.5	40.5	
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Solde global	103.1	-28.4	96.0	23.4	22.4	5.1	36.4	34.2	
Financement	-103.1	28.4	-96.0	-23.4	-22.4	-5.1	-36.4	-34.2	
Avoirs extérieurs nets (BCEAO)	-106.8	26.5	-98.6	-26.4	-25.4	-8.1	-39.4	-37.2	
<i>Dont</i> : utilisation nette des ressources du FMI	2.3	-2.3	5.3	21.4	11.6	2.8	-3.1	0.0	
Rééchelonnement obtenu	3.7	1.9	2.6	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	
Déficit de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
<i>Pour mémoire:</i>									
Compte courant (en % du PIB)	-19.9	-24.7	-17.7	-18.9	-19.9	-19.5	-16.5	-10.6	
Compte courant (dons exclus, en % du PIB)	-25.4	-28.0	-20.9	-22.2	-23.3	-22.7	-19.6	-13.4	
Balance commerciale (en % du PIB)	-14.2	-15.1	-9.2	-8.9	-8.0	-7.5	-6.4	-2.5	
Solde global (en % du PIB)	3.6	-0.9	2.9	0.6	0.6	0.1	0.8	0.7	
Avoirs extérieurs nets (mois d'importations)	2.5	2.1	2.8	2.8	2.7	2.7	2.9	3.2	
Réserves internationales brutes, BCEAO (milliards de FCFA)	6,770.8	7,293.5	6,895.2	6,945.2	7,045.2	...	...	...	
En % de mois d'import.biens & services année suivante	6.5	5.9	5.2	4.9	4.8	...	...	...	
PIB (en milliards de FCFA)	2,827	2,991	3,353	3,619	3,917	4,205	4,523	4,913	

Sources: Autorités nigériennes et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> En 2013, cela inclut un nouveau prêt-projet équivalant à 435 milliards de FCFA (12% du PIB) pour refinancer le prêt pour la construction de la raffinerie de Soraz. Le prêt avait été contracté directement par la raffinerie et partiellement garanti par l'État. L'État le rétrocèdera à la raffinerie.

Tableau 6. Niger: Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs, 1<sup>er</sup> janvier 2012-31 décembre 2012

(Milliards de francs CFA)										
	Objectifs indicatifs			Critères de réalisation			Objectifs indicatifs			Critères de réalisation
	fin mars			fin juin			fin septembre			fin décembre
	Prog.	Est.	Statut	Prog.	Est.	Statut	Prog.	Est.	Statut	Prog.
<b>A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs</b>										
(cumulé à compter du 31 décembre 2011)										
Financement intérieur net de l'État <sup>1,2</sup>	-8.4	10.0	Non atteint	-8.4	-31.2		-35.6	-22.4		-45.0
Critères ajustés				-23.4	-31.2	Atteint	-25.7	-22.4	Non atteint	
Réduction des arriérés de paiement intérieurs des obligations de l'État	-1.9	-12.3	Atteint	-4.8	-18.4	Atteint	-7.2	16.7	Non atteint	-10.0
Pour mémoire:										
Assistance budgétaire extérieure <sup>4</sup>										
Soutien budgétaire	0.0	0.0		0.0	30.9		60.5	50.6		79.2
<b>B. Critères de réalisation quantitatifs continus</b>										
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs	0.0	0.0	Atteint	0.0	0.0	Atteint	0.0	0.0	Atteint	0.0
Nouvelle dette extérieure contractée ou garantie par l'État avec des échéances de moins d'un an <sup>5</sup>	0.0	0.0	Atteint	0.0	0.0	Atteint	0.0	0.0	Atteint	0.0
Nouvelle dette extérieure concessionnelle contractée ou garantie par l'État et les entreprises publiques avec des échéances de plus d'un an <sup>6</sup> :	0.0	0.0	Atteint	0.0	0.0	Atteint	0.0	50	Non atteint	0.0
<b>C. Objectifs indicatifs</b>										
(cumulé à compter du 31 décembre 2011)										
Solde budgétaire de base (base engagements, dons exclus) <sup>7</sup>	5.0	-16.9	Non atteint	12.5	12.4	Non atteint	-14.8	-49.2	Non atteint	-23.6
Total recettes <sup>8</sup>	116.4	98.0	Non atteint	275.6	247.3	Non atteint	440.5	393	Non atteint	606.0
Dépenses de réduction de la pauvreté <sup>9</sup>	58.2	27.0	Non atteint	139.8	86.3	Non atteint	243.2	303	Atteint	335.2
Note: Les termes de ce tableau sont définis dans le PAT.										
<sup>1</sup> Critères de réalisation pour les indicateurs du programme sous A et B; sinon objectifs indicatifs.										
<sup>2</sup> Le plafond sur le financement intérieur du budget sera ajusté si le montant des décaissements de l'assistance budgétaire extérieure, tel que défini dans la note 4 en bas de page 4, chute en-deçà des prévisions du programme ou les dépasse. Si les décaissements sont inférieurs (supérieurs) aux montants programmés, le montant sera relevé (réduit) pro tanto jusqu'à un maximum de 15 milliards de FCFA à la fin de chaque trimestre de 2012.										
<sup>3</sup> Minimum.										
<sup>4</sup> Assistance budgétaire extérieure (financement net du FMI exclus).										
<sup>5</sup> Crédit ordinaire pour les importations ou l'allègement de la dette exclus.										
<sup>6</sup> Allègement de la dette obtenu sous forme de rééchelonnement ou de refinancement exclus.										
<sup>7</sup> Minimum.										
<sup>8</sup> Minimum.										
<sup>9</sup> Minimum.										

Tableau 7. Niger: Repères structurels, 2012

Mesures	Motif macroéconomique	Calendrier	Progrès
Préparer des rapports budgétaires trimestriels exhaustifs sur une base engagements, ordres de paiement et paiements, à soumettre aux services du FMI dans une période de six semaines.	Améliorer la gestion d budget et de la trésorerie	Trimestriel	Observé avec retard.
Limiter l'utilisation des dépenses sans ordonnancement préalable au maximum à 5% des dépenses engagées à l'exception des paiements au titre du service de la dette et des dépenses budgétaires liées aux exonérations.	Améliorer la gestion d budget et de la trésorerie	Trimestriel	Non atteint. Le Comité a été mis en place pour renforcer la surveillance.
Achever le recensement des comptes bancaires détenus par les entités et organismes publics.	Améliorer la gestion de trésorerie	30 juin 2012	Observé avec retard.
Attribuer un numéro d'identification fiscale (NIF) à tous les importateurs recensés et limiter le Code opérateur fiscalement non-identifié aux opérateurs occasionnels, et présenter un rapport de mise en œuvre de cette mesure.	Augmenter les recette fiscales	30 juin 2012	Observé avec retard. Un train exhaustif de mesures à court et moyen terme de lutte contre la fraude ont été prises. Le NIF a été attribué en janvier 2013 ( <i>nouvelle action préalable</i> )
Faire adopter par le Conseil des ministres la révision du Code des investissements pour exclure l'octroi d'exonérations aux sociétés de télécommunication déjà établies lorsqu'elles adoptent de nouvelles technologies.	Augmenter les recette fiscales	30 sept. 2012	Atteint. Inutile de revoir le Code d'investissement; 3 des 4 exonérations des sociétés ont expiré et n'ont pas été renouvelées; la quatrième arrive à expiration dans 3 mois.
Fermer les comptes bancaires irréguliers ou inactifs.	Améliorer la gestion de trésorerie	30 sept. 2012	Non atteint. Sera réalisé à la fin de mars 2013.
Achever l'interface entre la Direction générale du budget et celle du Trésor et de la Comptabilité publique afin d'améliorer le suivi de la chaîne des dépenses.	Améliorer la gestion d budget et de la trésorerie	31 décembre 2012	Achévé au niveau central; établissement de connexions régionales en cours.

Tableau 8: Niger: Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2013–25

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Projections												
<b>Obligations du FMI basées sur le crédit</b>													
	(millions de DTS)												
Principal	4.91	6.91	7.47	4.96	4.82	4.65	3.24	2.59	2.26	1.13	0.00	0.00	0.00
Commissions et intérêts	0.01	0.01	0.08	0.06	0.05	0.04	0.03	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
<b>Obligations du FMI basées sur le crédit existant et prospectif</b>													
Principal	4.91	6.91	7.47	4.96	4.82	6.91	11.14	14.99	15.79	14.66	11.28	5.64	1.13
Commissions et intérêts	0.01	0.01	0.24	0.23	0.22	0.20	0.18	0.15	0.11	0.07	0.04	0.02	0.01
<b>Total obligations basées sur le crédit existant et prospectif</b>													
Millions de DTS	4.92	6.92	7.71	5.19	5.04	7.11	11.32	15.14	15.90	14.73	11.32	5.66	1.14
Milliards de FCFA	3.7	5.3	5.9	4.0	3.9	5.5	8.7	11.7	12.3	11.4	8.7	4.4	0.9
Pourcentage des exportations de biens et de services	0.4	0.5	0.5	0.3	0.3	0.4	0.5	0.6	0.6	0.5	0.3	0.1	0.0
Pourcentage du service de la dette <sup>1</sup>	0.4	6.3	7.0	2.5	1.3	1.8	2.9	3.8	3.9	3.5	2.3	1.1	0.2
Pourcentage du PIB	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0
Pourcentage des recettes fiscales	0.7	0.9	0.9	0.5	0.5	0.6	0.8	1.0	1.0	0.8	0.6	0.3	0.0
Pourcentage de la quote-part	7.5	10.5	11.7	7.9	7.7	10.8	17.2	23.0	24.2	22.4	17.2	8.6	1.7
<b>Encours du crédit du FMI basé sur les tirages existants et prospectifs</b>													
Millions de DTS	71.9	87.5	91.3	86.4	81.6	74.6	63.5	48.5	32.7	18.1	6.8	1.1	0.0
Milliards de FCFA	54.6	66.8	70.0	66.6	62.9	57.5	48.9	37.4	25.2	13.9	5.2	0.9	0.0
Pourcentage des exportations de biens et de services	5.9	6.5	6.5	5.7	4.7	3.7	2.8	1.9	1.2	0.6	0.2	0.0	0.0
Pourcentage du service de la dette <sup>1</sup>	5.7	80.1	83.2	41.9	21.6	18.7	16.0	12.2	8.1	4.2	1.4	0.2	0.0
Pourcentage du PIB	1.5	1.7	1.7	1.5	1.3	1.1	0.8	0.6	0.4	0.2	0.1	0.0	0.0
Pourcentage des recettes fiscales	9.9	10.8	10.2	8.8	7.4	6.2	4.7	3.3	2.0	1.0	0.3	0.1	0.0
Pourcentage de la quote-part	109.2	133.0	138.8	131.2	123.9	113.4	96.5	73.7	49.7	27.4	10.3	1.7	0.0
<b>Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)</b>													
Décaissements	28.7	15.2	3.6	-5.0	-4.8	-6.9	-11.1	-15.0	-15.8	-14.7	-11.3	-5.6	-1.1
Remboursements et rachats	33.6	22.1	11.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	4.9	6.9	7.5	5.0	4.8	6.9	11.1	15.0	15.8	14.7	11.3	5.6	1.1
<i>Pour mémoire:</i>													
Exportations de biens et de services (milliards de DTS)	929.8	1032.4	1083.9	1165.3	1335.7	1559.1	1739.3	1929.7	2125.9	2510.5	2747.4	3034.5	3352.6
Service extérieur de la dette (milliards de FCFA) <sup>1</sup>	964.2	83.4	84.2	159.0	291.1	308.5	306.1	307.4	312.3	327.9	380.2	389.2	407.4
PIB nominal (milliards de FCFA)	3,619	3,917	4,205	4,523	4,913	5,329	5,784	6,257	6,776	7,354	7,966	8,632	9,358
Recettes fiscales (milliards de FCFA)	550.3	619.2	685.6	758.8	846.8	934.5	1033.4	1123.6	1256.0	1396.8	1529.2	1702.5	1895.1
Quote-part (millions de DTS)	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8
Source: Estimations et projections du FMI.													
<sup>1</sup> Le total du service de la dette extérieure inclut les rachats et les remboursements du FMI.													

Tableau 9. Niger: Proposition d'échéancier de remboursement dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, 2012–15

Montant (Millions)	Conditions nécessaires au remboursement	Date de disponibilité
11.28 DTS	Approbation par le Conseil d'administration de l'accord triennal au titre de la FEC	16 mars 2012
11.28 DTS	Observation des critères de réalisation du 30 juin 2012 et achèvement de la première revue de l'accord	1 <sup>er</sup> novembre 2012
11.28 DTS	Observation des critères de réalisation du 31 décembre 2012 et achèvement de la seconde revue de l'accord	1 <sup>er</sup> mai 2013
11.28 DTS	Observation des critères de réalisation du 30 juin 2013 et achèvement de la troisième revue de l'accord	1 <sup>er</sup> novembre 2013
11.28 DTS	Observation des critères de réalisation du 31 décembre 2013 et achèvement de la quatrième revue de l'accord	1 <sup>er</sup> mai 2014
11.28 DTS	Observation des critères de réalisation du 30 juin 2014 et achèvement de la cinquième revue de l'accord	1 <sup>er</sup> novembre 2014
11.28 DTS	Observation des critères de réalisation du 31 décembre 2014 et achèvement de la sixième revue de l'accord	10 mars 2015

Source: Fonds monétaire international.

## APPENDICE—LETTRE D'INTENTION

Le 28 février 2013

Madame Christine Lagarde  
Directrice générale  
Fonds monétaire international  
Washington DC, 20431

Madame la Directrice générale,

**1. En dépit d'un environnement difficile, le gouvernement du Niger a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de son programme appuyé par la FEC. L'évolution économique a été positive grâce à une bonne campagne agricole, au démarrage de la production pétrolière et des importants investissements dans l'extraction de l'uranium.** Cependant, le pays a souffert d'une grave crise alimentaire dans la première partie de l'année à cause de la mauvaise campagne agricole 2011, et a subi ensuite des inondations dévastatrices en 2012 et des effets de la détérioration de la situation sécuritaire régionale.

**2. La mise en œuvre du programme a été mitigée.** Les retards enregistrés dans les réformes de l'administration douanière et le niveau inférieur aux projections des exportations de produits pétroliers devraient se traduire par un déficit de recettes de l'ordre de 2 % du PIB en 2012. Cependant, les critères de réalisation à fin juin relatifs au financement intérieur et à la réduction des arriérés intérieurs ont été respectés. Les dépenses de réduction de la pauvreté ont aussi subi les effets des retards de l'exécution du budget. La mise en œuvre du programme de réformes structurelles s'est aussi heurtée à quelques retards, et le critère de réalisation quantitatif relatif au financement non concessionnel n'a pas été respecté car un prêt budgétaire non concessionnel d'un montant de 50 milliards de FCFA a été contracté, mais non décaissé, auprès de la République du Congo.

**3. Le gouvernement du Niger a pris des mesures correctives fermes pour veiller à ce que le programme reste sur la bonne voie.** En particulier, nous avons commencé à mettre en œuvre un plan d'action destiné à accroître le recouvrement des recettes douanières, en réglant les principaux problèmes identifiés ; nous avons nettement accéléré la mise en œuvre du programme de réformes structurelles, et nous avons renoncé au prêt bilatéral envisagé avec la République du Congo.

**4. Les principales composantes du programme de 2013 sont décrites dans le Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint.** Les autorités estiment que les mesures et les politiques énoncées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs fixés de leur programme. Nous nous tenons prêts à prendre toute autre mesure qui pourrait s'avérer

nécessaire. Nous consulterons le FMI sur l'adoption de ces mesures et avant toute révision envisagée des politiques énoncées dans le MPEF, conformément aux règles du FMI sur ces consultations. Nous entendons fournir en temps opportun les informations nécessaires au suivi de la situation économique et de la mise en œuvre des politiques relevant du programme, conformément aux dispositions convenues dans le Protocole d'accord technique (PAT) ci-joint, ou à la demande de l'institution.

**5. Compte tenu des progrès effectués, des mesures envisagées et de sa résolution à mettre en œuvre le programme, le gouvernement nigérien sollicite (i) la conclusion de la première revue, (ii) une dérogation pour le non-respect du critère relatif aux emprunts non concessionnels, et (iii) le décaissement de la deuxième tranche dans le cadre de l'accord pour un montant de 11,28 millions de DTS.** Les mesures préalables, les critères de réalisation et les repères structurels pour 2013 sont inclus dans les tableaux 1 et 2 du MPEF.

**6. Toujours soucieux d'améliorer la transparence, nous acceptons que le rapport des services, la présente lettre d'intention, le MPEF et le PAT soient publiés sur le site internet du FMI.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de nos déférents hommages.

/s/

Gilles Baillet  
Ministre des finances

Pièces jointes : I. Mémoire de politiques économique et financière  
II. Protocole d'accord technique

# PIÈCE JOINTE I — MÉMORANDUM DE POLITIQUES ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT DU NIGER

## INTRODUCTION

**1. Le présent mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) complète et met à jour celui qui a été signé par les autorités le 28 février 2012.** Il décrit l'évolution économique récente, la mise en œuvre du programme, les perspectives macroéconomiques et les politiques qui seront menées en 2013. Le programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) reste centré sur les mêmes éléments principaux, à savoir le maintien de la stabilité macroéconomique et une meilleure résistance aux chocs, le renforcement des efforts de recouvrement des recettes fiscales et l'amélioration de l'exécution du budget, l'accroissement de la transparence dans les secteurs minier et pétrolier, et l'amélioration de la gestion de la dette et le soutien au développement des secteurs privé et financier. Ces objectifs sont conformes au Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015 récemment adopté et basé sur les progrès accomplis dans le cadre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté 2008-2012, du Programme du Président de la République et de la Déclaration de politique générale du Gouvernement.

## Évolution récente et perspectives

**2. En 2012, l'évolution économique a été dans l'ensemble positive.** D'après les projections, l'économie devrait progresser d'environ 11¼ %, dopée par le démarrage de la production pétrolière et une bonne récolte. Bien que les pénuries alimentaires consécutives à la sécheresse de 2011 soient à l'origine de l'augmentation des prix des produits alimentaires, l'inflation globale s'est maintenue à un faible niveau en 2012. Nos programmes de soutien alimentaire ont continué de contenir le prix des produits alimentaires, et leur impact sur l'inflation est resté limité.

**3. La politique budgétaire est globalement restée en bonne voie.** Au cours des six premiers mois de l'année, le solde budgétaire global (base engagements, dons compris) a atteint un excédent équivalant à ½% du PIB annuel, au lieu d'un déficit de 1½% du PIB annuel projeté dans le cadre du programme. Les recettes, toutefois, étaient inférieures de 1% du PIB annuel à l'objectif, ce qui est principalement imputable à des recettes pétrolières inférieures aux projections et à la faiblesse des recettes pétrolières à cause des retards accusés dans les réformes de l'administration

des douanes. La baisse des recettes a été plus que compensée par la réduction des dépenses sur les projets. La performance budgétaire s'est dégradée au cours du troisième trimestre ce qui reflète, entre autres, l'augmentation des dépenses militaires et d'éducation. Nous avons pris des mesures pour limiter les dépenses au quatrième trimestre de l'année.

**4. En 2012, la position de la balance des paiements s'est caractérisée par une nette amélioration du solde des transactions courantes,** conjuguée à une progression des exportations de ressources naturelles. C'est la raison pour laquelle les avoirs extérieurs nets devraient augmenter d'environ 99 milliards.

**5. La croissance de la monnaie au sens large s'est accélérée pour atteindre 33½ % en novembre 2012** (base de 12 mois) et la croissance du crédit a atteint 24% en novembre 2012, tirée par la forte demande de crédit des secteurs pétrolier et du commerce. La vitesse de circulation suit une tendance à la baisse ces dernières années, ce qui reflète l'approfondissement du secteur financier.

**6. Les perspectives macroéconomiques à court et moyen terme sont positives, bien que soumises à divers risques.** En 2013, la croissance économique sera soutenue par la poursuite de l'expansion du secteur des ressources naturelles. Les retombées des activités d'investissement devraient contribuer à une croissance du PIB réel d'environ 6 ¼% en 2013. Avec la baisse des prix des produits alimentaires consécutive à l'arrivée sur le marché des nouvelles récoltes, l'inflation devrait rester faible en 2013. La situation précaire en matière de sécurité dans la région et la vulnérabilité du Niger aux catastrophes naturelles, comme l'ont montré les récentes inondations, sont à l'origine des risques qui pèsent sur les perspectives macroéconomiques.

## **A. Résultats du programme en 2012**

**7. La mise en œuvre du programme a été mitigée.** Les retards enregistrés dans les réformes de l'administration douanière et le niveau inférieur aux projections des exportations de produits pétroliers devraient se traduire par un déficit de recettes de l'ordre de 2 % du PIB en 2012. Cependant, les retards dans l'exécution du budget d'investissement nous ont permis de respecter les critères de réalisation à fin juin relatifs au financement intérieur et à la réduction des arriérés intérieurs. Les dépenses visant à réduire la pauvreté ont aussi dû être restreintes à cause de retards dans l'exécution du budget et de la priorité donnée aux dépenses de sécurité. La mise en œuvre du programme de réformes structurelles s'est aussi heurtée à quelques retards, et le critère de réalisation quantitatif relatif au financement non concessionnel n'a pas été respecté car un prêt budgétaire non concessionnel d'un montant de 50 milliards de FCFA a été contracté, mais non décaissé, auprès de la République du Congo.

**8. Des mesures ont été prises pour accélérer la mise en œuvre du programme de réforme structurel.** Après quelques retards, nous avons préparé des rapports trimestriels d'exécution du budget pour les trois premiers trimestres de l'année ; les travaux sont en cours pour limiter les dépenses engagées non ordonnancées (DENO) à un maximum de 5 % des dépenses engagées; un ensemble de mesures à court et moyen terme de lutte contre la fraude, qui sont décrites au paragraphe 19, devrait permettre d'améliorer les résultats au niveau de l'administration des douanes. Les importateurs connus se verront remettre un numéro d'identification fiscale en 2013 (action préalable). Un échéancier a été établi pour procéder à la fermeture des comptes bancaires irréguliers et inactifs qui aura lieu avant la fin de mars 2013. Nous nous étions aussi engagés à réviser le Code des investissements afin d'exclure la possibilité d'octroyer des exonérations à des sociétés de télécommunications déjà établies lorsqu'elles introduisent de nouvelles technologies (repère pour le 30 septembre). Cependant, il n'est pas nécessaire de réviser le Code des investissements pour atteindre cet objectif ; les exonérations actuelles devraient arriver à expiration en 2012-13 et elles ne seront pas renouvelées.

**9. En ce qui concerne le prêt budgétaire non-concessionnel de la République du Congo** de 50 milliards de FCFA (1,5% du PIB), nous avons déployé d'importants efforts pour renégocier les conditions financières du prêt afin qu'il satisfasse aux obligations de concessionnalité du programme. Face à la lenteur observée pour l'aboutissement des négociations, le gouvernement a décidé de renoncer au prêt envisagé avec la République du Congo.

## OBJECTIFS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES POUR 2013

### A. Politique budgétaire et financement extérieur

**10. Le projet de budget 2013 a récemment été adopté par l'Assemblée Nationale.** Le solde global (hors refinancement de la raffinerie SORAZ<sup>1</sup>) devrait se situer à environ 4 % du PIB, un pourcentage légèrement inférieur au programme d'origine, avec une accumulation de réserves de trésorerie à la banque centrale de l'ordre de 15 milliards de FCFA (environ une semaine de dépenses de l'État financées sur ressources propres) pour accroître la résilience du Niger aux chocs.

**11. Compte tenu des recettes inférieures aux attentes en 2012, le niveau de recettes du budget de 2013 devrait atteindre environ 17,1 % du PIB,** au lieu des 19 % envisagés par le

<sup>1</sup> Nous nous attendons à contracter en 2013 un nouveau prêt nouveau projet équivalent à 435 milliards de FCFA pour refinancer le prêt existant pour la construction de la raffinerie. Le prêt existant avait été contracté par la raffinerie et en partie directement garanti par l'État. L'état rétrocédera le prêt à la raffinerie.

programme initial. Les recettes douanières devraient progresser de 19 % à la suite du nouveau Plan d'action adopté pour renforcer les capacités de l'administration douanière. Le secteur du pétrole devrait produire à 80% de sa capacité, à savoir 16.000 barils par jour, soit des recettes estimées à 61 milliards de FCFA qui reviendraient à l'État.

**12. Le budget de 2013 reste axé sur l'objectif du gouvernement de consacrer une part substantielle des ressources aux investissements en capital.** À 16,3 % du PIB, plus de la moitié des dépenses totales en 2013 seront consacrées à des projets d'investissement—dont 6,8 % du PIB seront financés sur ressources intérieures. Ces projets devraient jeter les bases de la croissance à moyen terme essentielle à la réduction de la pauvreté.

**13. Nous pensons pouvoir mobiliser environ 110 milliards de FCFA en financement extérieur du budget** sous forme de dons et de prêts concessionnels répartis en 26 milliards de FCFA de la Banque mondiale, 37 milliards de FCFA de l'Union européenne et 47 milliards de FCFA d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux. Environ 345 milliards de FCFA seront disponibles pour le financement de projets.

### **Gestion des finances publiques**

**14. En décembre 2011, le gouvernement a commencé à mettre en œuvre son Programme à moyen terme de réformes de la gestion des finances publiques pour la période 2011-2014.** Dans ce contexte, une nouvelle loi organique relative aux lois de finances, qui optimise la transparence et les obligations de publication, a été adoptée. Conformément à cette nouvelle loi organique, le gouvernement a publié les documents du budget de 2013 sur le site internet de l'Institut national de la statistique. Le code de passation des marchés en vigueur a permis d'accroître la transparence et le contrôle des adjudications de contrats, en conformité avec les directives de l'UEMOA. Le budget 2013 a été bâti sur le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) global sur trois ans.

**15. Dans un souci d'amélioration de l'exécution du budget, nous avons établi et soumis au FMI des rapports budgétaires trimestriels exhaustifs.** Au départ, il a été difficile de présenter ce rapport ventilé par catégorie d'engagements, d'ordonnancements et de paiements, ce qui s'est traduit par un retard dans leur production. Pour autant, lorsqu'ils ont été finalisés, les rapports ont permis une amélioration de la transparence et un meilleur suivi des dépenses. Conformément à la nouvelle loi organique, les rapports d'exécution du budget seront publiés et soumis à l'Assemblée nationale. Un premier rapport simplifié est actuellement à la disposition du public sur le site internet de l'Institut de la statistique. En 2013, nous continuerons à préparer des rapports trimestriels

d'exécution budgétaire sur une base engagements, ordonnancements et paiements (repère structurel trimestriel) et nous les soumettrons au FMI dans une période de six semaines après la fin du trimestre.

**16. Nous sommes résolu à redoubler d'efforts pour limiter les dépenses exécutées selon des procédures exceptionnelles, à 5 % du total des engagements de dépenses** (repère structurel pour chaque trimestre). Nous avons créé un comité qui inclut la Direction générale du budget, la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique et la Direction générale du contrôle financier afin d'améliorer le suivi des dépenses exécutées selon des procédures exceptionnelles. De plus, le Premier Ministre a adressé à chaque ministre un courrier lui rappelant la nécessité de respecter les procédures normales et éviter de recourir aux procédures exceptionnelles, qui devraient être applicables uniquement aux dépenses liées aux évacuations sanitaires, aux dépenses de mission, à la dette extérieure et aux dépenses à caractère urgent et incontournable, comme le stipule l'article 61 du Règlement général de la comptabilité publique.

**17. Nous avons fait des progrès tangibles dans la mise en œuvre d'un compte unique du Trésor.** Un recensement montre que 1 954 comptes bancaires sont détenus par des organes publics (repère structurel pour fin juin 2012), affichant un solde global positif d'environ 55 milliards de FCFA (1,5% du PIB). Pour établir le compte unique du Trésor, il est envisagé de fermer (i) tous les comptes bancaires commerciaux des établissements publics à caractère administratif qui ont déjà des comptes au Trésor et (ii) tous les comptes des ministères et des institutions de l'administration centrale, dont le solde serait transféré au compte unique du Trésor à la BCEAO. Sur la base du programme proposé, une concertation est en cours avec les structures titulaires de 397 comptes déjà identifiés pour fermeture.

**18. Nous sommes résolu à accélérer l'exécution du budget.** Les rapports d'exécution du budget mettent en évidence la lenteur de l'exécution des dépenses, notamment s'agissant du budget d'investissement, à cause de la libération tardive des crédits. En 2013, nous allons accélérer l'exécution budgétaire en libérant les crédits trimestriels au plus tard quatre (4) semaines après le 1<sup>er</sup> janvier pour le premier trimestre et deux semaines au plus tard après le début des autres trimestres.

**19. Nous poursuivons nos efforts en vue d'améliorer la gestion du flux de trésorerie.** En particulier, nous entendons mettre au point des plans trimestriels de trésorerie et d'engagements qui prennent en compte les plans de passation des marchés des ministères dépensiers ; les plans de trésorerie et d'engagements seront alignés les uns avec les autres et actualisés tous les mois (repères structurels pour chaque trimestre de l'année, excepté le premier trimestre).

## B. Administration fiscale et douanière

**20.** Nous avons préparé un plan d'action exhaustif pour remédier aux problèmes de l'administration des douanes. Les principales causes de ces problèmes incluent : l'insuffisance des contrôles ex-post, le recours irrégulier aux exonérations et autres irrégularités administratives et techniques. Le plan d'action inclut des mesures en vue de suivre les transactions exonérées, de veiller à ce que les documents ne puissent pas être falsifiés, de renforcer les organes de contrôle ex-post et, de manière générale, d'intensifier la lutte contre la corruption et de renforcer les capacités opérationnelles des services douaniers. À compter du 1<sup>er</sup> janvier, tous les importateurs connus se voient attribuer un numéro d'identification fiscale afin de réduire la fraude et d'accroître les recettes fiscales (soumission d'un rapport sur l'exécution de cette mesure au titre d'une action préalable). D'autres mesures viendront appuyer les objectifs de réalisation des recettes douanières pour 2013 notamment (i) la mise en services des scanners, (ii) la création des bureaux de douane sur les sites de production minière et pétrolière (SORAZ, le gisement d'Agadem et les mines d'uranium d'Azelik et d'Imouraren) et (iii) l'informatisation des procédures douanières (gestion des entrepôts et des exonérations).

## C. Politique fiscale

**21. La loi de finances de 2013 inclut certaines modifications en matière fiscale.** En particulier, certaines exceptions seront introduites au taux le plus élevé de 2% pour l'impôt minimum forfaitaire introduit en janvier 2012 ; la rémunération reçue par les travailleurs pour licenciement pour motif économique et pour les départs volontaires proposés par l'employeur seront exonérés de l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS). La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sera réduite de 15 à 12%, en réaction aux demandes sociales

## D. Questions relatives à la dette

**22. Nous restons déterminés à renforcer la gestion de la dette publique afin d'assurer que le financement de nos plans d'investissements ne compromette pas la viabilité de la dette à long terme.** Les services de la Direction de la dette du Ministère des finances ont bénéficié d'une formation, notamment d'AFRITAC Ouest. Nous continuerons de soumettre aux services du FMI des rapports semestriels sur la dette ancienne et nouvelle contractée, et sur les négociations en cours sur de nouveaux emprunts. Nous avons récemment renforcé le statut et le rôle du Comité national de gestion de la dette publique (CNGDP) au sein de l'administration. Nous nous engageons à soumettre désormais à son examen tout nouveau prêt ou garantie de l'État, y compris les

financements dans le secteur des ressources naturelles. En outre, le CNGDP a produit son premier rapport sur la viabilité de la dette en octobre 2012 sans l'aide d'experts extérieurs.

**23. Les progrès sont en cours en vue de la consolidation de l'autorité de gestion de la dette au sein du Ministère des Finances.** La gestion de la dette extérieure et intérieure et des arriérés est actuellement répartie entre la Direction de la dette et le Centre autonome d'amortissement de la dette intérieure de l'État (CAADIE). Un projet de décret en vue de la dissolution du CAADIE est en instance d'adoption au niveau du gouvernement. Parallèlement, nous sommes déterminés à résoudre le problème des arriérés et de la dette des entreprises publiques. Nous entendons dresser un inventaire des arriérés relatifs aux entreprises publiques et élaborer un plan pour leur apurement avant la fin du premier trimestre 2013, tout en veillant à la non-accumulation de nouveaux arriérés.

**24. Nous entendons continuer à mener une politique d'endettement prudente.** Nous continuerons à limiter les garanties de l'État et à évaluer soigneusement l'impact de tout nouvel emprunt sur la viabilité de la dette. Les emprunts non concessionnels resteront limités à des projets commerciaux et d'infrastructure à haut rendement et correctement évalués dont les recettes pour l'État seront suffisantes pour lui permettre de couvrir le service de la dette lié au projet. Nous informerons les services du FMI dès le début de la négociation d'un nouveau projet d'emprunt non concessionnel et fournirons les études de faisabilité et de rentabilité pertinentes.

**25. Nous avons négocié avec EXIM Bank of China un prêt de 880 millions de dollars EU** (13% du PIB) pour remplacer le financement actuel en faveur de la raffinerie de pétrole (SORAZ). Notre but est d'assurer que les conditions de prêt sont concessionnelles et que les garanties financières de l'État au titre de la raffinerie sont limitées à 40 %.

## E. Réformes de la gestion des ressources naturelles

**26. En novembre 2011, la raffinerie de Zinder a débuté ses opérations, et le Niger est devenu un pays producteur de pétrole.** Pendant sa première année d'exploitation, la production de la raffinerie a été inférieure aux prévisions. Elle a été d'environ 66 % de sa capacité de 20 000 barils par jour. Les exportations de produits raffinés ont été limitées, en raison de l'absence de clients pendant les premiers mois de l'année et d'autres difficultés techniques et administratives. Par conséquent, la raffinerie pourrait accumuler un déficit financier important en 2012.

**27. Nous sommes conscients qu'il est essentiel de prendre des mesures pour assurer la rentabilité à court et moyen terme de la raffinerie.** A cet effet, un Comité technique chargé de la performance de la raffinerie a été mis en place. De plus, deux audits (amont et aval pétrolier) sont en

cours. D'ores et déjà, les résultats provisoires de l'audit des coûts de l'amont pétrolier sont disponibles et le dépôt du rapport définitif est prévu pour mi-février 2013. S'agissant de l'audit de la raffinerie, un cabinet international a été sélectionné le 19 décembre 2012 et est actuellement à l'œuvre. En outre, le comité a terminé la réévaluation des charges de la SORAZ dont certaines ont été exclues car jugées non fondées. Les simulations effectuées sur cette base indiquent la possibilité d'une réduction significative des coûts de production. Ainsi, le plan d'action proposé par le comité chargé de la performance de la raffinerie sera renforcé par les résultats de l'audit en cours et par d'autres mesures notamment (i) le refinancement du prêt SORAZ, (ii) l'harmonisation des termes des crédits fournisseurs entre la SORAZ et la société nationale de distribution pétrolière, la SONIDEP, (iii) l'apurement des arriérés de la SONIDEP vis-à-vis de la SORAZ dont le dernier remboursement interviendra le 19 février 2013, et (iv) la mise en place et l'opérationnalisation d'un bureau des douanes pour vérifier les entrées et les sorties des produits au niveau de la SORAZ.

**28. Dans l'attente de l'achèvement de l'audit de la raffinerie, il sera important de veiller à ce que le recouvrement des recettes du secteur pétrolier reste compatible avec le budget de 2013 et à ce que de nouvelles pertes soient évitées dans la raffinerie.** Pour atteindre ces objectifs, le prix de cession du pétrole brut et les prix ex raffinerie des produits pétroliers destinés au marché local devront être fixés à des niveaux tels que la raffinerie pourra au moins équilibrer ses comptes pendant la première moitié de 2013.

**29. La prospection est en cours afin de trouver des réserves à un niveau suffisant pour un projet d'exportation de brut.** Des négociations sont actuellement en cours avec le Tchad et le Cameroun pour utiliser l'oléoduc qui passe par ces deux pays.

**30. Le gouvernement continuera à renforcer la surveillance de l'État sur le secteur des ressources naturelles.** Ceci permettra un flux d'informations et une coordination adéquate entre les représentants de l'État au sein de chaque entreprise d'exploitation de ressources naturelles. En outre, la SOPAMIN a récemment envoyé des ingénieurs au sein des sociétés minières dans un objectif de contrôle de la filière.

**31. La réflexion sur l'orientation stratégique de la SOPAMIN se poursuit et un rapport sera produit à cet effet.** Nous nous engageons à veiller à ce que l'intégralité des dividendes soit reversée au Trésor. La SOPAMIN gardera son rôle de gestionnaire de portefeuille de l'État dans le domaine des projets miniers.

**32. Le gouvernement est résolu à continuer à assurer la transparence des industries extractives.** Le Niger adhère toujours à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et les recettes pétrolières seront incluses dans le processus de communication des informations de l'ITIE pour 2012. Nous comptons améliorer la transparence des opérations de raffinage et des exportations par la publication des statistiques mensuelles sur le secteur pétrolier.

## F. Secteur financier

**33. Nous sommes toujours résolus à améliorer l'intermédiation financière.** Le développement du secteur financier a bien avancé, mais il a démarré avec un niveau faible et l'accès au crédit reste limité à certains secteurs clés. La stratégie de développement du secteur financier, préparée avec l'assistance de la Banque mondiale et d'autres donateurs, prévoit un cadre clé pour les réformes dans ce domaine. Nous entendons passer les décrets pertinents pour la mise en œuvre sans retard du programme de réforme du secteur financier. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre du programme de réforme assurera que l'approfondissement financier profitera à tous les secteurs.

**34. Les indicateurs prudentiels du secteur ont enregistré des progrès mitigés.** La transition vers la nouvelle norme de capital social minimum a été achevée pour toutes les banques sauf une — qui est en cours de restructuration. Toutefois, certains ratios prudentiels ne sont pas respectés ; par exemple, plusieurs banques ont des ratios de liquidité inférieurs au minimum actuel. Deux banques sont actuellement en cours de restructuration : une banque et un établissement financier en cours de liquidation. Nous continuerons à suivre attentivement l'évolution du secteur bancaire, à prendre les mesures nécessaires pour assurer sa viabilité et à renforcer la supervision en collaboration avec la BCEAO.

**35. L'État a récemment pris une participation de 43,2% dans la Banque internationale pour l'Afrique (BIA) du Niger,** qu'elle a acquise auprès de la Coris Bank du Burkina Faso; il s'est engagé vis-à-vis de la Commission bancaire à céder toutes ces actions dans un délai maximum d'un an à des repreneurs de référence.

## G. Climat des affaires

**36. Nous sommes résolus à améliorer le climat des affaires pour permettre au secteur privé de jouer son rôle clé qui consiste à assurer une croissance soutenue, source d'emplois, et la diversification à moyen terme.** Un Ministère spécialisé a été créé, responsable de la promotion du secteur privé. Dans le contexte du Plan d'action élaboré à cet effet, le gouvernement a pris une ordonnance instituant une charte des petites et moyennes entreprises (ordonnance N° 2010-88 du

16 décembre 2010). De même, nous avons commencé à mettre en œuvre les mesures suivantes :

- (i) la simplification des formalités de création d'une entreprise, (ii) la révision des activités du Conseil national des investisseurs privés (CNIP), qui offre des avis aux autorités sur les manières de promouvoir le secteur privé ; (iii) l'instauration d'un dialogue permanent et d'un cadre de coopération entre le secteur privé (représenté par la Chambre de commerce) et le Ministère ; (iv) la création d'une Maison de l'Entreprise avec mission d'appuyer le Centre des formalités des entreprises (CFE) et le Centre de promotion des investissements (CPI); (v) la mise en place d'une structure institutionnelle pour améliorer les indicateurs du climat des affaires ; (vi) le lancement d'un programme pour intégrer le commerce dans les stratégies de développement (Cadre intégré), conjointement à la mise en place d'une cellule de gestion ; (vii) l'adoption d'une loi sur les partenariats public-privé, ainsi que la mise en place d'une Cellule technique de coordination, et (viii) la concertation sur l'accès au financement des entreprises. En outre, au regard des activités de l'Autorité de régulation multisectorielle et des efforts de lutte contre la vie chère, nous envisageons la révision de l'ordonnance 92-02 du 7 juillet 1992 portant réglementation des prix et de la concurrence, notamment par l'élaboration d'une loi sur la concurrence et la protection des droits des consommateurs. Aussi, est-il envisagé à partir de 2013, l'élaboration d'une Politique commerciale du Niger fondée sur les orientations stratégiques du PDES de 2012-2015, des stratégies sectorielles nationales et de la politique commerciale commune de l'UEMOA.

**37. Le Niger a rejoint l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), l'antenne d'assurance contre les risques politiques du Groupe de la Banque mondiale.** Les investissements directs étrangers dans le pays peuvent à présent bénéficier de l'assurance de l'agence contre les risques politiques. Les garanties de l'AMGI devraient contribuer à attirer les investisseurs et les prêteurs du secteur privé et aider les investisseurs à obtenir un accès à des sources de financement assorties de meilleures conditions financières.

## SUIVI DU PROGRAMME

**38. Le suivi du programme reposera sur les critères de réalisation (Tableau 1), les repères structurels et les actions préalables (Tableau 2).** Les autorités feront parvenir aux services du FMI les données statistiques et les informations qui figurent dans le Protocole d'accord technique ci-joint, et toute autre information qu'elles jugent nécessaires ou que les services du FMI demanderont aux fins du suivi. Pendant la période du programme, le gouvernement s'abstiendra d'introduire ou d'accroître les restrictions sur les paiements et les transferts au titre des transactions courantes internationales sans l'approbation préalable du FMI, d'introduire ou de modifier quelque pratique de change multiple que ce soit, de conclure des accords bilatéraux qui ne sont pas

compatibles avec l'article VIII des Statuts du FMI ou d'introduire ou de renforcer les restrictions aux importations pour des raisons de balance des paiements.

**39. Le programme de 2013 sera soumis à des revues semestrielles.** Les seconde, troisième et quatrième revues du programme devraient se dérouler respectivement en mai et novembre 2013 et en mai 2014.

Tableau 1. Niger: Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs, 1<sup>er</sup> janvier 2013-31 décembre 2013

(milliards de FCFA)

	Objectifs indicatifs	Critères de réalisation	Objectifs indicatifs	Critères de réalisation
	fin mars	fin juin	fin septembre	fin décembre
	Prog.			
<b>A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs</b>				
(cumulé à compter du 31 décembre 2012)				
Financement intérieur net de l'État <sup>1,2</sup>	0.0	-19.0	-24.7	-25.4
Réduction des arriérés de paiement intérieurs au titre des obligations de l'État <sup>3</sup>	-1.3	-2.5	-3.8	-5.0
Pour mémoire:				
Assistance budgétaire extérieure <sup>4</sup>	9.9	66.2	86.9	110.1
<b>B. Critères de réalisation quantitatifs continus</b>				
Accumulation of external payments arrears	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelle dette extérieure contractée et garantie par l'État avec des échéances de moins d'un an <sup>5</sup>	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État et les entreprises publiques avec des échéances de plus d'un an <sup>6</sup> :	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>C. Objectifs indicatifs</b>				
(cumulé depuis le 31 décembre 2012)				
Solde budgétaire de base (base engagements, dons exclus) <sup>7</sup>	-12.1	-44.5	-54.7	-522.1
Total recettes <sup>8</sup>	125.7	280.5	439.7	617.8
Dépenses de réduction de la pauvreté <sup>9</sup>	72.0	170.3	259.2	366.7

Note: Les termes de ce tableau sont définis dans le PAT.

<sup>1</sup> Critères de réalisation pour les indicateurs du programme sous A et B; sinon objectifs indicatifs

<sup>2</sup> Le plafond sur le financement intérieur du budget sera ajusté si le montant des décaissements de l'assistance budgétaire extérieure, tel que défini dans la note 4 en bas de page 4, chute en-deçà des prévisions du programme ou les dépasse. Si les décaissements sont inférieurs (supérieurs) aux montants programmés, le montant sera relevé (réduit) pro tanto jusqu'à un maximum de 15 milliards de FCFA à la fin de chaque trimestre de 2012.

<sup>3</sup> Minimum.

<sup>4</sup> Assistance budgétaire extérieure (financement net du FMI exclus).

<sup>5</sup> Crédit ordinaire pour les importations ou l'allègement de la dette exclus.

<sup>6</sup> Allègement de la dette obtenu sous forme de rééchelonnement ou de refinancement exclus.

<sup>7</sup> Minimum. L'objectif indicatif suppose qu'un nouveau prêt projet d'un montant de 435 milliards de FCFA (pour refinancer le prêt pour la construction de la raffinerie de Soraz) sera décaissé au cours du quatrième trimestre.

<sup>8</sup> Minimum.

<sup>9</sup> Minimum.

**Tableau 2. Niger: Actions préalables et repères structurels, 2013**

Mesure	Calendrier	Motif macroéconomique	Progrès
Faire adopter par le Conseil des Ministres un plan d'action discuté avec les services du FMI, pour assurer que la raffinerie repose sur une base financière solide, y compris une décision pour fixer les prix ex-raffinerie des produits pétroliers et les prix des intrants pour le pétrole brut à des niveaux qui assurent la rentabilité de la raffinerie et du secteur pétrole.	Action préalable	Accroître les recettes de la production pétrolière ; diminuer les risques pour le budget de l'État	Atteint
Adopter une décision qui consiste à donner à tous les importateurs commerciaux connus un numéro d'identification fiscale afin de réduire la fraude et d'accroître les recettes fiscales (soumission d'un rapport sur l'exécution de cette mesure)	Action préalable	Accroître les recettes fiscales	Atteint
Préparer des rapports budgétaires trimestriels exhaustifs sur une base engagements, ordres de paiement et paiements, à soumettre aux services du FMI dans une période de six semaines.	Trimestriel	Améliorer la gestion du budget et de la trésorerie	
Limiter les dépenses non autorisées à l'avance à un maximum de 5 % des dépenses engagées, à l'exception des paiements au titre du service de la dette et des dépenses budgétaires liées aux exonérations	Trimestriel	Améliorer la gestion du budget et de la trésorerie	
Établir un compte unique du Trésor.	Fin décembre 2013	Améliorer la gestion de la trésorerie	
Les allocations budgétaires trimestrielles seront libérées au plus tard 4 semaines après le 1 <sup>er</sup> janvier 2013 pour le 1 <sup>er</sup> trimestre et 2 semaines au plus tard après le début des autres trimestres.	Trimestriel	Améliorer l'exécution du budget	
Préparer des plans trimestriels de trésorerie et d'engagements en tenant compte des plans de passation des marchés des ministères dépeniers ; ces plans seront alignés les uns sur les autres et actualisés tous les mois.	Trimestriel (T2-T4)	Améliorer la gestion de la trésorerie	

# PIÈCE JOINTE — PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

Niamey, le 28 février 2013

**1. Ce protocole d'accord technique définit les critères de réalisation et les objectifs indicatifs du programme du Niger au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour la période T1-2012 à 2015.** Les critères de réalisation et les objectifs indicatifs pour fin juin et fin décembre 2013 sont énoncés au Tableau 1 du Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint en date du 28 février 2013. Ce protocole d'accord technique fixe également les délais maximum de transmission aux services du FMI des données permettant le suivi du programme.

## DÉFINITIONS

**2. Les définitions de «l'État», de la «dette», des «arriérés de paiements», et des «obligations de l'État» retenues pour les besoins de ce protocole d'accord sont les suivantes :**

a) **L'État** est l'administration centrale de la République du Niger, et n'inclut aucune subdivision politique ou entité publique ou banque centrale ayant une personnalité juridique séparée.

b) Comme spécifié au point 9 des Directives sur les critères de performance concernant la dette extérieure adoptées par décision numéro 6230-(79/140) du Conseil d'administration du FMI, et amendées à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009, la **dette** s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts. La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment : i) des prêts, c'est-à-dire des avances d'argent effectuées par le créancier au profit du débiteur sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédit-acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalant à des prêts totalement garantis, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie au vendeur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange); ii) crédits fournisseurs, c'est-à-dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la réalisation du service; et iii) accords de crédit-bail, c'est-à-dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une propriété pour des durées généralement plus courtes que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de cette propriété, le titre étant conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux réparations et à l'entretien des biens concernés. Conformément à la définition de la dette retenue ci-dessus, les arriérés, pénalités et indemnités accordées par voie de justice suite à un défaut de paiement d'une obligation

contractuelle ayant le caractère de dette constituent également une dette. Le non-paiement d'une obligation qui n'est pas considérée comme une dette selon cette définition (par exemple paiement à la livraison) ne donnera pas lieu à création de dette.

c) Les **arriérés de paiements extérieurs** sont des engagements échus et non réglés. Les **arriérés de paiements intérieurs** sont les paiements intérieurs dus par l'État et non payés. Ils comprennent les dépenses de l'exercice ordonnancées et non payées dans un délai de 90 jours.

d) Les **obligations** de l'État comprennent tous les engagements financiers de l'État acceptés comme tels par ce dernier (y compris toute dette de l'État).

## CRITÈRES DE RÉALISATION QUANTITATIFS

### A. Financement intérieur net de l'État

#### Définition

3. Le **financement intérieur net de l'État** est défini comme la somme i) du **crédit bancaire net à l'État** ii) du **financement intérieur net non bancaire de l'État**, y compris les titres d'État émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales nigériennes, le produit des cessions d'actifs de l'État et les recettes de privatisation.

4. Le **crédit bancaire net à l'État** est égal au solde entre les créances et les dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances de l'État incluent les encaisses du Trésor nigérien, les obligations cautionnées, les dépôts à la banque centrale et les dépôts du Trésor (y compris des agences régionales) dans les banques commerciales. Ne sont pas pris en compte les dépôts de l'État dans les banques commerciales qui sont utilisés exclusivement pour le financement des dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

5. **Les dettes de l'État à l'égard du système bancaire incluent les concours de la banque centrale (hors financement net du FMI au titre de la FEC et la contrepartie en FCFA de l'allocation générale de DTS de l'année 2009), les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par la banque centrale et les banques commerciales) et les dépôts aux CCP.**

6. **Le champ du crédit bancaire net à l'État, défini par la BCEAO, comprend l'ensemble des administrations centrales.** Le crédit bancaire net à l'État et le montant des bons et obligations du Trésor émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA sont calculés par la BCEAO.

7. Le **financement intérieur net non bancaire** inclut : (i) la variation de l'encours des titres d'État (bons et obligations du Trésor) émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales du Niger; (ii) la variation de l'encours des comptes de dépôts des correspondants du Trésor; (iii) la variation de l'encours des comptes de diverses consignations au Trésor; et (iv) la variation de l'encours des créances sur l'État abandonnés par le

secteur privé. Le financement non bancaire net de l'État est calculé par le Trésor nigérien.

**8. Les objectifs trimestriels pour 2013 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2012 et la date retenue pour le critère de réalisation ou l'objectif indicatif.**

### **Ajustement**

**9. Le plafond du financement intérieur net de l'État** fera l'objet d'un ajustement si les décaissements au titre de l'aide budgétaire extérieure nette du service de la dette extérieure et du paiement des arriérés extérieurs, y compris les déboursements au titre de la FEC, sont inférieurs aux prévisions du programme.

**10. Si, à la fin de chaque trimestre 2013, les décaissements de l'aide budgétaire extérieure sont inférieurs aux montants attendus à la fin de chaque trimestre, les plafonds trimestriels correspondants seront ajustés à la hausse pro tanto dans la limite de 15 milliards de FCFA.**

### **Délais de transmission des données**

**11. Les données détaillées concernant le financement intérieur de l'État seront transmises sur une base mensuelle dans les six semaines à compter de la fin du mois.**

## **B. Réduction des arriérés de paiement extérieurs**

### **Définition**

**12. La réduction des arriérés de paiement intérieurs est égale à la différence entre le stock des arriérés à la fin de 2012 et le stock des arriérés à la date de référence.**

**13. Le Centre d'amortissement de la dette intérieure de l'État (CAADIE) et le Trésor recensent les arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État et enregistrent leur remboursement.**

### **Délais de transmission**

**14. Les données concernant l'encours, l'accumulation (y compris la variation des restes à payer au niveau du Trésor) et le remboursement des arriérés intérieurs sur les obligations de l'État seront transmises chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois.**

## C. Arriérés de paiement extérieurs

### Définition

**15.** La **dette de l'État** est représentée par le stock de dette détenu ou garanti par l'État. Dans le cadre du programme, l'État s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette (y compris les bons et obligations du Trésor émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA), à l'exception des arriérés de paiements extérieurs provenant des obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris ceux du Club de Paris.

### Délais de transmission

**16.** Les données concernant l'encours, l'accumulation et le remboursement des arriérés de paiements extérieurs seront transmises chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois.

## D. Emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par l'État

### Définition

**17.** L'État et les entreprises publiques dont la liste est fournie au paragraphe 21 s'engagent à ne contracter ou garantir aucun non train extérieur d'échéance initiale d'un an plus, ayant un élément don inférieur à 35 %. Aux fins du programme, un prêt est réputé concessionnel s'il comprend un élément don d'au moins 35 % calculé comme suit : l'élément don d'une dette est la différence entre la valeur actuelle (VA) de la dette et sa valeur nominale, exprimée en pourcentage de la valeur nominale de la dette. La VA de la dette au moment où elle est contractée se calcule en actualisant les futures échéances de son service.<sup>1</sup> Les taux d'actualisation utilisés à cette fin sont les taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) spécifiques à chaque monnaie publiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).<sup>2</sup> Le taux d'intérêt de référence à 10 ans est celui qui sert pour calculer la VA, et donc l'élément don, dans le cas des prêts à échéance supérieure à 15 ans, tandis que le TICR moyen sur six mois s'applique aux prêts à échéance inférieure à 15 ans. À ces deux taux de référence doit être ajoutée la marge pour les périodes de remboursement différentes, comme établie par l'OCDE (0,75 % pour les périodes de remboursement inférieures à 15 ans; 1 % pour les périodes de remboursement de 15 à 19 ans; 1,15 % pour les périodes de remboursement de 20 à 29 ans; et 1,25 % pour les périodes de remboursement de 30 ans ou plus).

<sup>1</sup> Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects de l'accord de prêt, dont l'échéance, le différé de paiement, l'échéancier de paiements, les commissions initiales et les frais de gestion.

<sup>2</sup> Dans le cas des prêts libellés en devises pour lesquelles l'OCDE ne calcule pas le TCIR, le calcul de l'élément don doit être basé sur le TCIR composite (moyenne pondérée) des monnaies entrant dans la composition du DTS.

**18. Ce critère de réalisation s'applique non seulement à la dette telle que définie au point 9 des Directives sur les critères de réalisation concernant la dette extérieure adoptées par décision numéro 6230-(79/140) du Conseil d'administration du FMI, et amendées à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009, mais aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue.** Cependant, ce critère de réalisation ne s'applique pas aux financements accordés par le FMI ni aux rééchelonnements sous forme de nouveaux prêts.

**19. Aux fins des critères d'évaluation pertinents, la garantie d'une dette survient de toute obligation juridique explicite incombant à l'État de rembourser une dette en cas de default de paiement par le débiteur (que les paiements soient à effectuer en numéraire ou en nature).**

**20. Aux fins du critère d'évaluation pertinent, la dette extérieure est définie comme une dette libellée ou devant être remboursée en une autre monnaie que le franc CFA.** Cette définition s'applique aussi aux dettes contractées entre pays membres de l'UEMOA.

**21. Aux fins de ce critère de réalisation, la notion de secteur public recouvre l'État tel que défini au paragraphe 2 ci-dessus, et les suivantes entreprises publiques:** (i) Société Nigérienne d'Électricité (Nigelec) (ii) Société de Construction et de Gestion des Marchés (Socogem); (iii) Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN), (iv) Société Nigérienne de Charbon (Sonichar), (v) Société Nigérienne des Produits Pétroliers (Sonidep), (vi) Société Nigérienne des Télécommunications (Sonitel), (vii) Société de Patrimoine des Mines du Niger (Sopamin); and (viii) Société Hôtel Gawaye (SPEG).

### Délais de transmission

**22. Les informations concernant tout emprunt extérieur du secteur public doivent être communiquées chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois. La même règle s'applique aux garanties accordées par le secteur public.** Le Ministère des Finances communiquera régulièrement aux services du Fonds la liste des emprunts en cours de négociation. Il établira des rapports semestriels sur la dette extérieure contractée ou en cours de négociation et ses termes, et sur le programme d'emprunts pour les prochains six mois, et les termes prévus, et les transmettra aux services du FMI.

## E. Dette extérieure à court terme de l'administration centrale

### Définition

**23. L'État s'engage à ne pas accumuler ou garantir de nouvelle dette extérieure d'échéance initiale inférieure à un an.** Ce critère de réalisation s'applique non seulement à la dette telle que définie au point 9 des Directives sur les critères de réalisation concernant la dette extérieure adoptées par décision numéro 6230-(79/140) du Conseil d'administration du FMI, et amendées à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009, mais aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Les prêts à court terme liés aux importations

sont exclus de ce critère de réalisation, de même que les titres à court terme émis en FCFA sur le marché financier régional.

### Délais de transmission

**24. Les informations concernant tout emprunt extérieur de l'État doivent être communiquées chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois. La même règle s'applique aux garanties accordées par l'État.**

## OBJECTIFS QUANTITATIFS

### F. Définitions

**25. Le total des recettes est un objectif indicatif du programme.** Il comprend les recettes budgétaires fiscales et non fiscales et les recettes des comptes spéciaux, mais n'inclut pas le produit du règlement des dettes croisées de l'État et des entreprises.

**26. Le déficit budgétaire de base est défini comme la différence entre (i) les recettes budgétaires de l'État, comme définies au paragraphe 22 ; et (ii) les dépenses budgétaires totales, nettes des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, mais incluant les dépenses financées sur ressources PPTE.**

**27. Le plancher sur les dépenses de réduction de la pauvreté est une cible indicative pour le programme.** Ces dépenses incluent toutes les lignes budgétaires dans la Liste Prioritaire Unifiée (LPU) des dépenses de réduction de la pauvreté et celles financées sur les ressources PPTE.

### G. Délais de transmission

**28. Les informations sur les recettes et les dépenses budgétaires de base seront communiquées mensuellement au FMI, dans les six semaines à compter de la fin du mois.**

**29. Les informations sur les dépenses de la LPU seront communiquées mensuellement au FMI, dans les six semaines à compter de la fin de chaque trimestre.**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

### H. Finances publiques

**30. Les autorités transmettront aux services du FMI les informations suivantes :**

- des estimations mensuelles détaillées des recettes et dépenses, y compris les dépenses prioritaires et le paiement des arriérés intérieurs et extérieurs, et les recettes détaillées des douanes, de la DGI et du Trésor.

- le Tableau des Opérations Financières de l'État avec les données mensuelles complètes sur le financement intérieur et extérieur du budget, et les variations des arriérés et des restes à payer au Trésor. Ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois.
- des données mensuelles complètes sur le financement intérieur net non bancaire : (i) la variation de l'encours des titres d'État (bons et obligations du Trésor) émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales du Niger; (ii) la variation de l'encours des comptes de dépôts des correspondants du Trésor; (iii) la variation de l'encours des comptes de diverses consignations au Trésor; (iv) la variation de l'encours des créances sur l'État abandonnées par le secteur privé.
- des données trimestrielles sur les dépenses pour les lignes de la LPU (situation des crédits votés, libérés et consommés).
- des rapports trimestriels sur l'exécution du budget, incluant le taux d'exécution des dépenses de réduction de la pauvreté, et notamment la consommation de crédits des principaux ministères concernés (Éducation Nationale, Santé Publique, Équipement, Agriculture et Élevage).
- les données mensuelles des soldes des comptes du Trésor (balance générale du Trésor) et des autres comptes publics à la BCEAO.
- les données mensuelles des restes à payer du Trésor, par exercice budgétaire de référence, avec la ventilation de plus et moins de 90 jours de durée.
- des données mensuelles sur le service de la dette effectif (principal et intérêts) par rapport aux échéances programmées. Ces données seront transmises dans les quatre semaines à compter de la fin du mois.
- la liste des emprunts extérieurs conclus ou en cours de négociation et des prêts envisagés dans les prochains six mois, avec les termes financiers.

## I. Secteur monétaire

### 31. Les autorités communiqueront mensuellement, dans les huit semaines à compter de la fin du mois:

- le bilan consolidé des institutions monétaires et, si nécessaire, le bilan de banques individuelles;
- la situation monétaire, dans les huit semaines à compter de la fin du mois, pour les données provisoires;
- les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs;

- les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires (si nécessaire, ces mêmes indicateurs pour des institutions individuelles).

## J. Balance des paiements

### 32. Les autorités communiqueront aux services du FMI :

- toute révision des données de balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital) dès leur révision;
- les données annuelles préliminaires de balance des paiements, dans les six mois à compter de la fin de l'année concernée.

## K. Secteur réel

### 33. Les autorités communiqueront aux services du FMI :

- les indices mensuels des prix à la consommation désagrégés, dans les deux semaines à compter de la fin du mois;
- les comptes nationaux, dans les six mois à compter de la fin de l'année;
- toute révision des comptes nationaux.

## L. Réformes structurelles et autres données

### 34. Les autorités communiqueront aux services du FMI :

- toute étude, ou rapport officiel consacré à l'économie du Niger, dans les deux semaines à compter de sa publication;
- toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, dès sa publication ou, au plus tard, dès son entrée en vigueur.
- tout projet de contrat dans les secteurs minier et pétrolier impliquant la participation financière directe ou la garantie de l'État.
- toute information nouvelle sur les secteurs minier et pétrolier, y compris les volumes de production et de vente, les prix et l'investissement extérieur.
- tout accord avec des interlocuteurs du secteur privé ayant des répercussions économiques ou financières pour l'État, y compris dans le secteur des ressources naturelles.

## Résumé des données à transmettre

Type de données	Tableaux	Fréquence	Délai de communication
Secteur réel	Comptes nationaux.	Annuelle	Fin de l'année + 6 mois
	Révisions des comptes nationaux.	Variable	8 semaines à compter de la révision.
	Indices désagrégés des prix à la consommation.	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
Finances publiques	Position nette du gouvernement envers le système bancaire.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Données mensuelles complètes sur le financement intérieur net non bancaire : (i) la variation de l'encours des titres d'État (bons et obligations du Trésor) émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales du Niger; (ii) la variation de l'encours des comptes de dépôts des correspondants du Trésor; (iii) la variation de l'encours des comptes de diverses consignations au Trésor; (iv) la variation de l'encours des créances sur l'État abandonnées par le secteur privé.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	TOFE provisoire, incluant le détail des recettes (DGI, DGD et Trésor) et dépenses, y compris les remboursements des arriérés intérieurs salariaux et non salariaux, existants à fin 1999, et la variation des restes à payer au Trésor.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Données sur l'encours des restes à payer (RAP) au niveau du Trésor, par exercice budgétaire de référence (total et RAP à plus de 90 jours).	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Situation mensuelle des comptes de dépôts des correspondants du Trésor.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Exécution du budget d'investissement.	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines

Type de données	Tableaux	Fréquence	Délai de communication
	Tableau d'exécution des dépenses budgétaires, des dépenses de la liste unifiée, et des dépenses sur ressources PPT.	Trimestrielle	Fin du trimestre + 6 semaines
	Balance générale des comptes du Trésor.	Mensuel	Fin du mois plus 6 semaines
	Situation mensuelle des soldes des comptes du Trésor et des autres comptables publics à la BCEAO.	Mensuel	Fin du mois plus 2 semaines
	Formule de fixation du prix des produits pétroliers, recettes de la taxation des produits pétroliers et différentiels de prix.	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
Données monétaires et financières	Situation monétaire.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines (provisoire) Fin du mois + 10 semaines (définitive)
	Bilan consolidé des institutions monétaires et, si nécessaire, bilan de certaines banques individuelles.	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Taux d'intérêt créditeurs et débiteurs.	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Indicateurs prudentiels de supervision bancaire.	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines
Balance des paiements	Balance des paiements.	Annuelle	Fin de l'année + 6 mois
	Révisions de la Balance des Paiements.	Variable	à compter de la révision.
Dette extérieure	Encours et remboursements des arriérés extérieurs.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Détail de tous les nouveaux emprunts extérieurs contractés et des prêts envisagés, avec les termes financiers.		Fin du mois + 6 semaines
	Tableau sur le service effectif mensuel sur la dette extérieure (principal et intérêts), par rapport aux échéances programmées.	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines



# NIGER

## PREMIÈRE REVUE DE L'ACCORD TRIENNIAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE DÉROGATION POUR LE NON-RESPECT D'UN CRITÈRE DE RÉALISATION — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

13 mars 2013

Approuvée par  
**David Robinson et Peter Allum (FMI) et Marcelo Giugale et Sudarshan Goptu (IDA)**

Préparée par les services du Fonds monétaire international et de l'Association internationale de développement (IDA)

*La dernière analyse de viabilité de la dette a été effectuée au moment des consultations de 2011 au titre de l'article IV (Rapport n° 11/357, décembre 2011). Le cadre économique à moyen terme qui sous-tendait cette analyse a été révisé pour tenir compte de nouvelles informations sur le financement de vastes projets pétroliers et miniers, notamment l'octroi d'un nouveau prêt concessionnel destiné à refinancer une raffinerie de pétrole. Les divers indicateurs de la dette restent en dessous du seuil retenu dans le scénario de référence, mais le ratio valeur actualisée (VA) de la dette/PIB dépasse ce seuil dans les tests de résistance extrêmes. Dans ces conditions, le risque de surendettement du Niger doit continuer d'être considéré comme modéré.*

## TOILE DE FOND

**1. La présente analyse de viabilité de la dette (AVD), réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale, met à jour l'AVD de 2011 pour la dette extérieure et la dette publique totale du Niger.** Elle utilise le modèle standard de dynamique de la dette pour les pays à faible revenu, en s'appuyant sur des estimations de fin 2011. Les données se rapportent à la dette extérieure et intérieure de l'administration centrale, à la dette des entreprises publiques et parapubliques, à une garantie accordée par l'État et à la dette extérieure privée, obtenue à partir des flux de dettes prévus en rapport avec les grands projets pétroliers et miniers. La dette intérieure comprend les arriérés, la dette envers la banque centrale (BCEAO) au titre des avances statutaires et de l'allocation de DTS, et les titres d'État.

**2. Comme cela est expliqué dans la précédente AVD, les ratios d'endettement du Niger ont été considérablement réduits par les allègements de dette consentis.** L'Initiative PPTE renforcée, dont le point d'achèvement a été atteint en 2004, ainsi que l'aide accordée en 2006 par le Fonds africain de développement, l'IDA et le FMI au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, ont permis une forte diminution de la dette extérieure publique nominale, qui est passée de plus de 80 % du PIB en 2002 à environ 17 % en 2010. En 2011, l'État a contracté un emprunt de 650 millions de yuan pour financer sa participation à la nouvelle mine d'uranium d'Azelik, et accordé une garantie de 40 % pour un prêt de 880 millions de dollars EU à la raffinerie de pétrole Soraz. L'encours de la dette extérieure publique, y compris les garanties, a ainsi atteint 22 % du PIB fin 2011. L'ambitieux programme de développement économique des autorités prévoit une augmentation des dépenses d'infrastructures au cours des prochaines années.

## HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES DE L'AVD

**3. Les projections à moyen et long terme pour le Niger ont été actualisées depuis la dernière AVD à la lumière des évolutions récentes et des discussions avec les autorités (tableau 1).** Les

principales différences par rapport à l'analyse précédente tiennent au fait que la mauvaise campagne agricole de 2011, les grandes difficultés rencontrées lors du démarrage du nouveau projet pétrolier et la forte baisse des recettes douanières en 2012 ont conduit à une révision à la baisse de la croissance du PIB, des recettes

budgétaires et des exportations en 2011 et 2012. En même temps, l'entrée en activité de la nouvelle mine d'uranium d'Imouraren, qui est en cours de développement et devrait doubler la capacité de production d'uranium du pays, a été repoussée d'environ deux ans, ce qui fait que les effets prévus

Text Table 1. Niger: Key Macroeconomic Assumptions (1)

Text Table 1. Niger: Key Macroeconomic Assumptions (1)			
	2011-12	2013-16	2017-32
Real GDP growth (percent)			
DSA 2012	6.7	6.1	6.3
DSA 2011	8.9	6.9	6.2
Total Revenue (percent of GDP) /2			
DSA 2012	15.1	17.7	20.3
DSA 2011	16.4	19.1	21.1
Exports of goods and services (percent of GDP)			
DSA 2012	23.8	25.9	33.8
DSA2011	24.5	28.9	33.3

Sources: Nigerien authorities; and IMF and World Bank staffs estimates

1. Previous DSA covers the period 2011-31

2. Total revenue, excluding grants

de ce nouveau projet sont maintenant attendus non plus à moyen terme mais à long terme. Les hypothèses macroéconomiques à long terme concernant la croissance du PIB, les recettes et les exportations restent proches de celles de la dernière AVD.

**4. Les ressources naturelles devraient continuer de jouer un rôle déterminant dans la croissance du PIB à long terme, avec une contribution croissante des autres secteurs à mesure que l'économie se diversifiera.** Nous maintenons l'hypothèse que l'augmentation des recettes alimentera des investissements publics productifs, ce qui, avec l'amélioration du climat des affaires, permettra à l'économie de se diversifier. Le taux d'inflation devrait rester faible et stable, et s'établir en moyenne à 1,9 % pour la période de projection.

**5. Le ratio exportations/PIB devrait s'accroître jusqu'en 2028 grâce à la diversification et au développement de l'économie.** Un projet d'exportation de pétrole brut, actuellement en phase de développement, pourrait influencer fortement sur les recettes et les exportations, mais trop d'incertitudes subsistent à l'heure actuelle pour en tenir compte dès maintenant dans le scénario de référence.

**6. Le déficit extérieur courant, hors transferts officiels, devrait s'améliorer avec l'entrée en service des installations de production de pétrole.** Le déficit extérieur courant est financé par des flux créateurs de dette, des investissements directs étrangers et des dons en capital, qui représentent pour le Niger environ 17 % des exportations de biens et de services en moyenne sur la période de projection considérée.

**7. Divers risques continuent de peser sur les perspectives macroéconomiques.** Le pays reste vulnérable aux chocs exogènes, notamment aux chocs climatiques, qui provoquent souvent des crises alimentaires, aux fluctuations des cours des matières premières, en particulier par l'effet qu'elles ont sur le rendement des projets d'investissement du secteur public, et à l'insécurité qui règne dans la région, comme l'ont montré les inondations récentes et l'afflux ininterrompu d'immigrants des pays voisins.

## AVD EXTÉRIEURE PUBLIQUE

**8. La dette publique du Niger devrait s'alourdir sensiblement en raison de la participation de l'État à divers projets d'exploitation des ressources naturelles.** En particulier, les autorités ont conclu un accord de principe avec EXIM Bank of China en vue de l'obtention d'un prêt concessionnel de 880 millions de dollars EU (435 milliards de francs CFA, soit 12 % du PIB). Ce prêt servira à refinancer l'emprunt non concessionnel actuel de la nouvelle raffinerie, consenti initialement par l'investisseur partenaire chinois (CNPC), avec une garantie de l'État de 40 %. Cette garantie de l'État sera donc caduque, ce qui entraînera une forte hausse ponctuelle des ratios du service de la dette en 2013, mais l'État devrait garantir la totalité du montant du nouveau prêt, qui sera rétrocédé à la raffinerie. De ce fait, l'encours de la dette extérieure publique devrait atteindre environ 33,5 % du PIB en 2013, contre 24 % en 2012. Dans la mesure où la dette extérieure privée devrait diminuer de 60 % en contrepartie, puisque le prêt précédent disparaîtra, l'encours total (en

termes nominaux) de la dette extérieure (publique et privée) ne devrait pas être modifiée par cette transaction. Par la suite, le rythme d'accumulation de la dette publique extérieure devrait rester à peu près stable (graphique 1a). L'élément don des nouveaux emprunts à court terme s'est amélioré par rapport à l'AVD précédente, du fait que le nouveau prêt pour la raffinerie est maintenant concessionnel<sup>1</sup>, mais il devrait diminuer peu à peu à mesure que le pays se développera et aura donc de moins en moins la possibilité de contracter des emprunts à des conditions très avantageuses.

**9. Dans le scénario de référence, les ratios de la dette extérieure restent pendant toute la période de projection (2012-32) inférieurs au seuil sensible à l'action des pouvoirs publics,** comme dans l'AVD précédente. Le ratio VA de la dette/PIB devrait s'accroître fortement entre 2012 et 2013 et continuera d'augmenter pendant le reste de la période. Les ratios VA de la dette/exportations et VA de la dette/recettes suivront des trajectoires similaires, le premier évoluant de façon relativement plus favorable grâce à l'augmentation prévue des exportations au cours de la période de projection<sup>2</sup>. Du fait que la garantie par l'État de 40 % du prêt de la SORAZ est réputée devenir caduque en 2013, les ratios VA du service de la dette/exportations et VA du service de la dette/recettes dépassent leurs seuils en 2013.

**10. Comme dans l'AVD précédente, le scénario historique fait apparaître une amélioration relative des ratios d'endettement.** Ce scénario montre clairement que si le déficit extérieur courant, les entrées d'IDE, la croissance du PIB réel et le déflateur du PIB se situaient à leurs moyennes historiques, les ratios d'endettement s'amélioreraient considérablement. Par comparaison avec le scénario de référence, les ratios d'endettement intérieur du scénario historique découlent essentiellement du déflateur du PIB qui est plus élevé, à environ 8,5 %, dans le scénario historique, contre 2 % pendant la période de projection (encadré 1).

**11. Dans le cas d'une dépréciation ponctuelle de 30 % du franc CFA, le ratio dette/PIB dépasse son seuil.** Après une dépréciation nominale ponctuelle de 30 % en 2013 par rapport au scénario de référence, le ratio VA de la dette/PIB dépasserait son seuil dès 2016 et resterait au-dessus jusqu'en 2032. Le dépassement des seuils est prononcé et durable. Outre une dépréciation nominale ponctuelle de la monnaie, le Niger est aussi vulnérable à une dégradation des conditions financières dont il bénéficie pendant la période de projection, car le ratio dette/PIB dépasserait alors aussi son seuil à partir de 2020.

<sup>1</sup> Les conditions devraient être les suivantes : taux d'intérêt de 1,5 %, échéance de 20 ans avec un différé d'amortissement de 9 ans, contre une marge d'intérêt de 3 % au-dessus du LIBOR, une échéance de 10 ans avec un différé d'amortissement d'un an pour la garantie.

<sup>2</sup> Comme dans l'AVD précédente, les montants résiduels élevés qui figurent au tableau 1a et 1b reflètent les dons en capital que le pays prévoit de recevoir grâce à la stabilisation politique et économique. Le montant résiduel élevé de 2013 s'explique aussi par l'amortissement du prêt antérieur non concessionnel de CNPC, transaction qui se traduit par des sorties élevées d'IDE cette année-là.

## AVD PUBLIQUE, DETTE INTERIEURE COMPRISE

**12. Comme dans l'AVD précédente, la prise en compte de la dette publique ne change rien à l'analyse.** La dette intérieure comprend les arriérés, la dette à l'égard de la banque centrale (BCEAO) au titre des avances statutaires et de l'allocation de DTS, et les titres publics. Les ratios d'endettement public restent relativement faibles dans les différents scénarios, à l'exception de celui qui prévoit le choc le plus extrême. Par hypothèse, le choc le plus extrême (croissance du PIB réel fixée à sa moyenne historique moins un écart type en 2013-2014) produit un effet négatif sur les recettes nominales alors que les dépenses publiques restent au même niveau que dans le scénario de référence, ce qui a pour effet d'accroître le déficit primaire et les besoins de financement. Ce résultat se retrouve dans les ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/recettes qui sont multipliés par plus de 2 pendant la période de projection.

## DYNAMIQUE DE LA DETTE PRIVÉE

**13. L'AVD actuelle comprend des informations préliminaires sur la dette privée fournies par les autorités.** Les principaux flux de cette catégorie sont liés aux grands projets en cours pour l'exploitation du pétrole et de l'uranium. Les estimations prennent en compte l'effet d'un prêt contracté en 2011 par la raffinerie SORAZ (privée à 60 %) ainsi que le décaissement progressif prévu puis le remboursement d'un prêt d'environ 1,4 milliard d'euros consenti par un investisseur étranger pour financer la nouvelle mine d'uranium d'Imouraren. Si l'on inclut cette dette, l'encours de la dette extérieure atteint 56 % du PIB en 2013. L'amortissement de ce prêt devrait commencer en 2017, et faire baisser progressivement l'encours de la dette extérieure privée.

## CONCLUSION

**14. D'après l'AVD, le Niger reste exposé à un risque modéré de surendettement.** L'élément don du nouvel emprunt devrait être meilleur à court terme que dans l'AVD précédente, mais l'encours de la dette extérieure publique devrait s'accroître considérablement à la suite du refinancement du prêt de 880 millions de dollars E.U. de la SORAZ en 2013. Ce prêt remplacera le financement privé non concessionnel actuel de la raffinerie, qui est garanti à 40 % par l'État, ce qui va sensiblement accroître le stock de dette publique. Le niveau d'endettement du pays et la participation de l'État au financement des projets d'exploitation des ressources naturelles font que le Niger demeure très vulnérable aux chocs, comme en témoigne la dégradation des indicateurs d'endettement dans les scénarios prévoyant des chocs extrêmes.

**15. Compte tenu du risque persistant de surendettement du Niger, il conviendrait que l'État ne participe que de façon limitée au financement des projets d'exploitation des ressources naturelles.** Ce risque met aussi en évidence la nécessité de rester vigilant en ce qui concerne l'obtention de nouveaux prêts concessionnels. De nouveaux prêts non concessionnels ne devraient être envisagés que pour des projets commerciaux et des projets d'infrastructure bien évalués et à haut rendement, qui dégageront suffisamment de recettes pour financer le service de la dette liée à ces projets.

**16. Les autorités nigériennes ont fait savoir qu'elles souscrivaient aux conclusions de la présente AVD.** En particulier, elles ont déclaré que le diagnostic de risque modéré de surendettement ainsi que la recommandation de limiter la participation de l'État au financement des projets d'exploitation des ressources naturelles allaient dans le sens des conclusions d'une analyse de viabilité de la dette réalisée par la Commission nationale de la dette publique en octobre 2012.

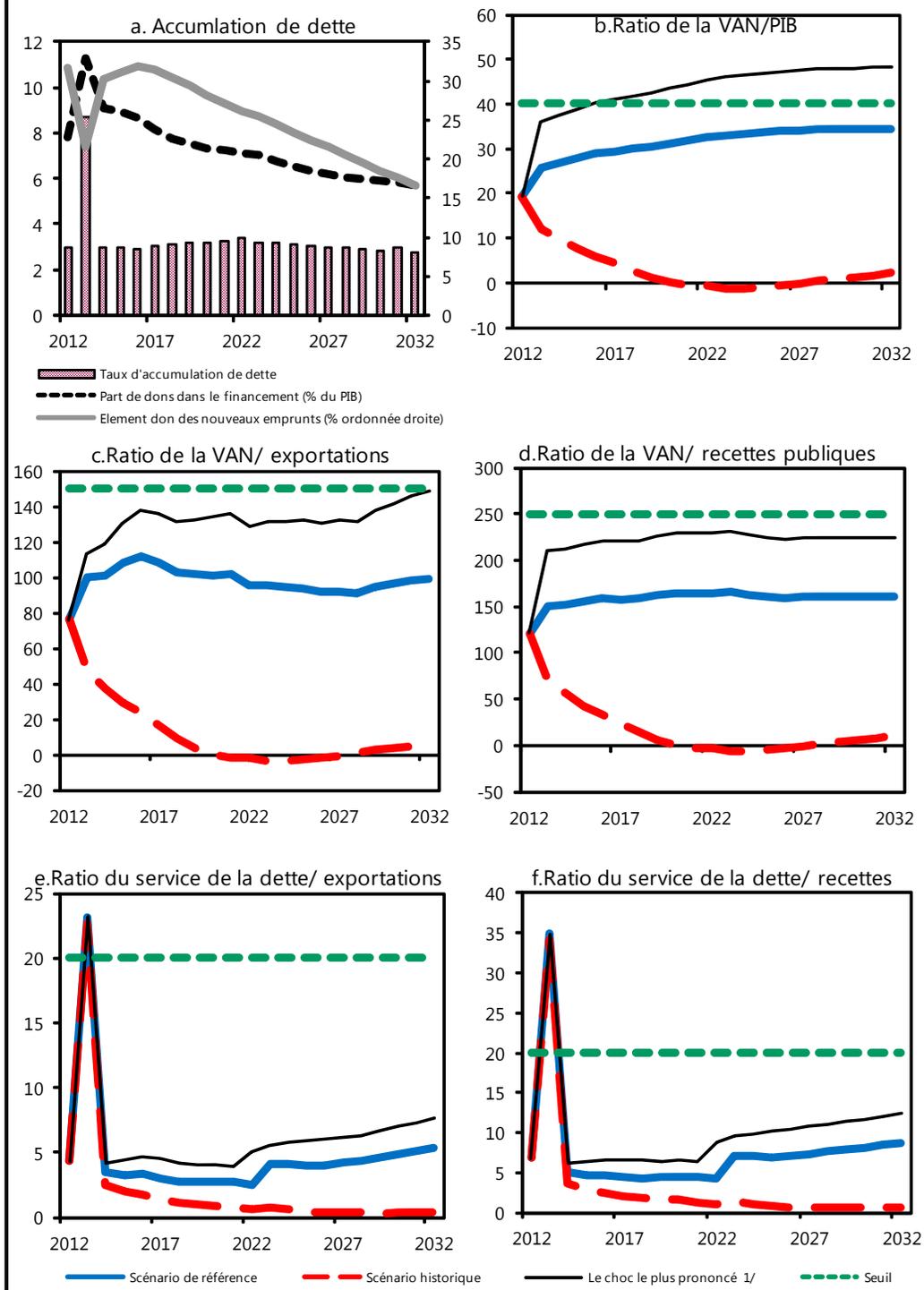
### Encadré 1 : hypothèses du scénario de référence

Le scénario macroéconomique de référence pour 2012-32 est fondé sur les hypothèses suivantes :

- La croissance du PIB réel devrait être en moyenne de 6,2 % environ par an entre 2013 et 2032, sous l'effet de l'augmentation de la capacité de production dans les industries extractives et du renforcement de la croissance du PIB hors ressources naturelles dont s'accompagneront le développement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires. L'inflation devrait rester stable à 1,8 % pendant la période de projection; par rapport aux valeurs historiques, les projections d'inflation plus faible s'expliquent par l'anticipation d'une baisse de l'inflation des prix internationaux de l'alimentation et par l'inflation moyenne récente de 2 % environ<sup>1</sup>.
- Le ratio recettes/PIB devrait passer de 16 % en 2012 à 21,5 % en 2032, grâce au développement des industries extractives qui produiront davantage de recettes, à la poursuite des réformes structurelles visant à améliorer le recouvrement des recettes et à la diversification du secteur privé.
- Les dépenses primaires devraient passer de 25,3 % du PIB en 2012 à 29,8 % en 2032, sous l'effet surtout des dépenses en capital qui, partant de 13,3 % du PIB en 2012, devraient se stabiliser autour de 17,2 % du PIB en 2032. L'ambitieux programme d'investissement public devrait se traduire par une augmentation des dépenses d'infrastructure, notamment avec la mise en œuvre des grands projets de transport et d'irrigation déjà en préparation. Les projets d'infrastructure financés par des prêts non concessionnels étaient censés être mise en œuvre seulement dans les cas où il était possible de dégager suffisamment de recettes pour financer le service de la dette liée à ces projets, mais il y a encore trop d'incertitudes à ce sujet pour prendre cet élément en compte dans la présente AVD. Le solde de base (solde budgétaire moins les dons et les dépenses en capital financées par l'extérieur) reste excédentaire à partir de 2022 (conformément au critère de convergence régionale de l'UEMOA).
- Le déficit extérieur courant devrait diminuer sensiblement pour tomber à 9,5 % du PIB en 2032, contre 17,2 % du PIB en 2012. Les exportations devraient s'accroître en passant de 25,4 % du PIB en 2012 à 34,7 % du PIB en 2032, grâce au développement des exportations de pétrole et d'uranium et à la diversification de l'économie. Après une diminution temporaire, les importations augmenteraient de nouveau avant de se stabiliser en suivant le schéma des investissements directs étrangers.
- Après quelques années d'afflux d'IDE lié surtout aux investissements pétroliers, l'IDE net devrait diminuer, après avoir culminé à 17,5 % du PIB en 2010, du fait que les grands projets d'investissement arriveront à leur terme et à la suite aussi des retards d'exécution du grand projet d'investissement lié à la mine d'Imouraren. Des sorties importantes d'IDE seront enregistrées en 2013 en raison de la reclassification du prêt de la SORAZ, qui était considéré jusque-là comme un IDE interne à l'entreprise et est maintenant comptabilisé dans la dette publique. En supposant que l'IDE créateur de dette lié à la mine d'Imouraren commence à être amorti, l'IDE est réduit en 2018.
- Le financement extérieur total devrait diminuer progressivement pour s'établir à environ 8,8 % du PIB en 2032, contre 10,7 % du PIB en 2012. Comme dans l'AVD précédente, cette hypothèse est liée à la réduction des besoins de financement du Niger et à l'augmentation prévue du PIB par habitant. Les dons représenteraient en moyenne environ 62 % du total des financements extérieurs pendant la période. Le taux d'actualisation est de 3 %, c'est-à-dire moins que dans l'AVD précédente où il était de 4 %.

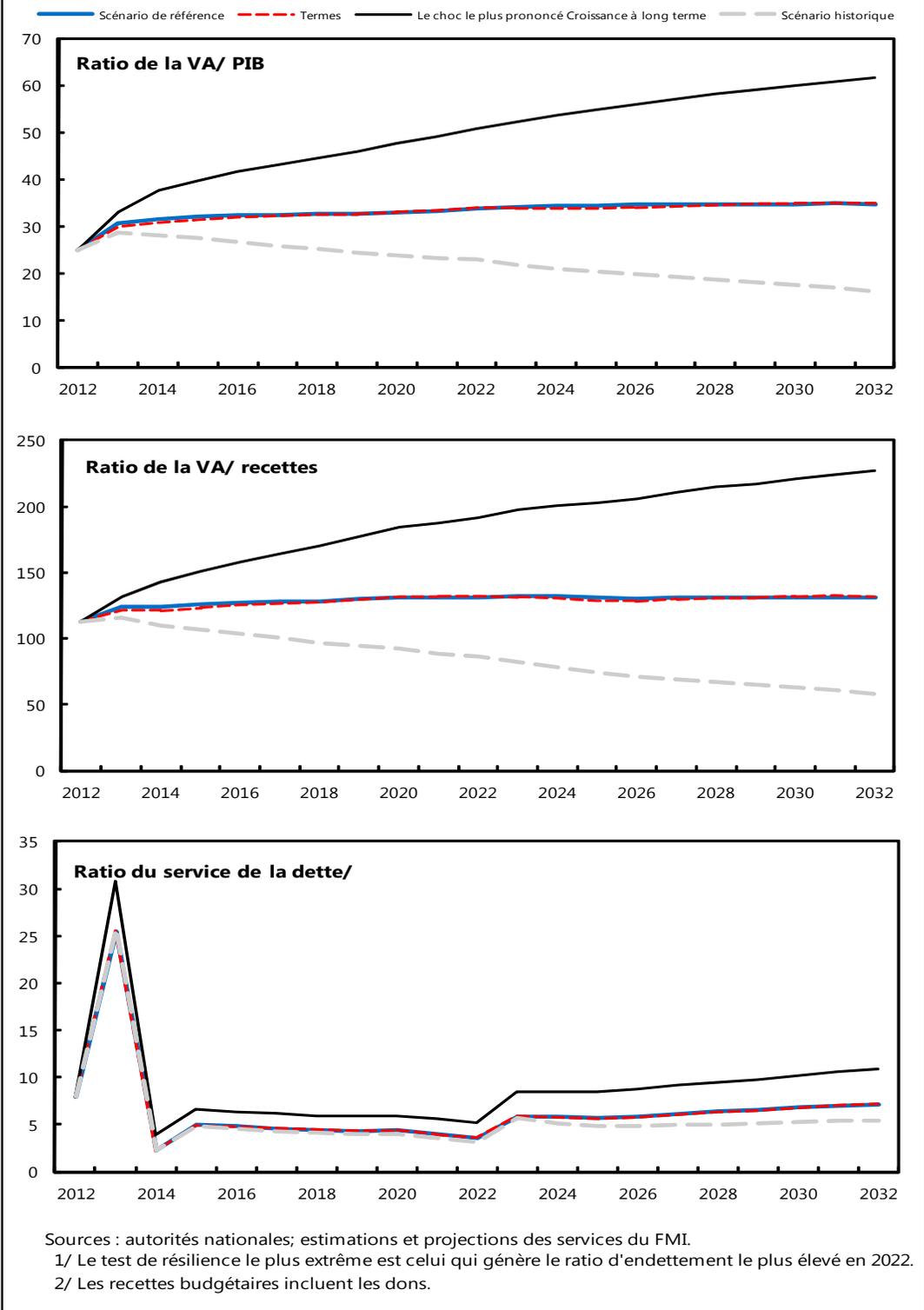
<sup>1</sup>La baisse du déflateur du PIB en 2012 s'explique par la dépréciation du taux de change cette année-là.

**Graphique 1. Niger: Indicateurs d' Endettement Extérieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2012-2032 1/**



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.  
 1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2022. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique b., celui du choc Termes; dans le graphique c., celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique d., celui du choc Termes et dans le graphique e., celui du choc Termes

**Graphique 2. Niger: Indicateurs d'Endettement Public Générés par les Scénarios Alternatifs, 2012-2032 1/**



**Tableau 1a. Niger : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2009-2032 1/**  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne <sup>6/</sup> Historique	Ecart-type <sup>6/</sup> 0	Projections							2012-2017			2018-2032	
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne	2022	2032	Moyenne		
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	<b>39.5</b>	<b>50.0</b>	<b>50.4</b>			<b>54.0</b>	<b>56.0</b>	<b>58.5</b>	<b>61.2</b>	<b>62.6</b>	<b>59.2</b>			<b>48.0</b>	<b>40.9</b>		
<i>dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)</i>	18.9	17.0	22.4			24.0	33.5	34.8	36.4	37.8	38.6			41.7	42.1		
Variation de la dette extérieure	15.6	10.5	0.4			3.6	2.0	2.5	2.7	1.4	-3.5			-1.6	-0.5		
Flux créateurs de dette identifiés	11.2	-0.3	3.1			3.8	20.2	7.3	7.8	6.9	6.0			6.1	5.5		
<b>Déficit du compte courant hors intérêts</b>	<b>24.4</b>	<b>19.7</b>	<b>24.6</b>	<b>12.2</b>	<b>7.8</b>	<b>17.2</b>	<b>18.5</b>	<b>19.4</b>	<b>18.9</b>	<b>15.9</b>	<b>10.0</b>			<b>9.9</b>	<b>9.5</b>		
Déficit de la balance des biens et services	26.9	26.9	28.5			20.4	20.1	20.3	19.2	16.7	10.8			9.4	11.1		
Exportations	20.6	22.2	22.2			25.4	25.7	26.4	25.8	25.8	27.2			34.1	34.7		
Importations	47.5	49.2	50.7			45.9	45.8	46.7	44.9	42.4	37.9			43.5	45.9		
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-2.8	-7.9	-4.6	-4.4	1.5	-4.6	-4.5	-4.6	-4.5	-4.4	-4.1			-2.8	-1.8		
<i>dont : transferts officiels</i>	-0.7	-5.5	-3.3			-3.3	-3.3	-3.4	-3.2	-3.1	-2.9			-1.5	-0.6		
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	0.3	0.6	0.7			1.4	2.9	3.7	4.3	3.6	3.4			3.3	0.2		
<b>Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)</b>	<b>-13.8</b>	<b>-17.5</b>	<b>-16.7</b>	<b>-6.5</b>	<b>7.3</b>	<b>-8.4</b>	<b>4.3</b>	<b>-9.3</b>	<b>-8.4</b>	<b>-6.2</b>	<b>-0.6</b>			<b>-1.4</b>	<b>-2.3</b>		
<b>Dynamiques endogènes de la dette 2/</b>	<b>0.6</b>	<b>-2.5</b>	<b>-4.8</b>			<b>-5.0</b>	<b>-2.5</b>	<b>-2.8</b>	<b>-2.7</b>	<b>-2.8</b>	<b>-3.4</b>			<b>-2.4</b>	<b>-1.7</b>		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.4	0.2	0.1			0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5			0.5	0.6		
Contribution de la croissance du PIB réel	0.2	-3.9	-1.0			-5.5	-3.0	-3.3	-3.3	-3.4	-3.9			-2.9	-2.3		
Contribution des variations de prix et des taux de change	0.0	1.3	-4.0			...	...	...	...	...	...			...	...		
<b>Résiduel (3-4) 3/</b>	<b>4.4</b>	<b>10.8</b>	<b>-2.6</b>			<b>-0.3</b>	<b>-18.2</b>	<b>-4.8</b>	<b>-5.1</b>	<b>-5.5</b>	<b>-9.5</b>			<b>-7.7</b>	<b>-5.9</b>		
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-0.1	-0.1	-0.1			-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1			0.0	0.0		
VA de la dette extérieure 4/	...	...	46.6			49.3	48.3	50.4	52.7	53.7	50.0			38.7	33.2		
En pourcentage des exportations	...	...	209.5			194.0	188.1	191.2	204.3	208.3	184.0			113.5	95.7		
<b>VA de la dette extérieure PPG</b>	<b>19.4</b>	<b>25.7</b>	<b>18.6</b>			<b>19.4</b>	<b>25.7</b>	<b>26.7</b>	<b>27.9</b>	<b>28.9</b>	<b>29.4</b>			<b>32.4</b>	<b>34.5</b>		
En pourcentage des exportations	...	...	83.5			76.2	100.2	101.3	108.1	112.0	108.1			95.1	99.3		
En pourcentage des recettes budgétaires	...	...	129.6			121.4	150.8	151.4	156.0	158.5	158.0			164.4	160.8		
<b>Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>3.3</b>	<b>2.5</b>	<b>3.2</b>			<b>5.1</b>	<b>7.0</b>	<b>4.1</b>	<b>3.9</b>	<b>7.3</b>	<b>11.8</b>			<b>7.1</b>	<b>6.1</b>		
<b>Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>3.3</b>	<b>2.5</b>	<b>3.2</b>			<b>4.3</b>	<b>23.2</b>	<b>3.4</b>	<b>3.3</b>	<b>3.3</b>	<b>3.0</b>			<b>2.4</b>	<b>5.4</b>		
<b>Ratio du service de la dette PPG / recettes budgétaires (en pourcentage)</b>	<b>4.6</b>	<b>4.1</b>	<b>5.0</b>			<b>6.9</b>	<b>34.9</b>	<b>5.1</b>	<b>4.7</b>	<b>4.7</b>	<b>4.4</b>			<b>4.2</b>	<b>8.7</b>		
Besoins de financement brut (en Billions de dollars EU)	0.6	0.2	0.5			0.7	3.0	0.9	1.0	1.0	1.2			1.6	3.0		
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	8.7	9.2	24.1			13.7	16.4	16.9	16.2	14.5	13.5			11.5	10.0		
<b>Hypothèses clés macroéconomiques</b>																	
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	-1.0	10.7	2.2	4.8	4.3	11.2	6.2	6.4	6.0	5.9	6.8	7.1	6.4	6.0	6.2		
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	0.0	-3.1	8.6	8.5	7.2	-6.8	4.7	1.1	0.6	0.8	1.7	0.3	2.0	2.0	2.0		
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) <sup>5/</sup>	1.7	0.4	0.3	2.2	2.1	0.9	1.0	1.1	1.0	0.9	0.9	1.0	1.2	1.6	1.3		
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en p)	4.9	15.7	11.0	16.2	11.8	18.5	12.4	10.3	4.3	6.7	14.6	11.1	18.1	6.5	10.1		
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en p)	29.4	10.9	14.5	21.6	13.2	-6.4	11.0	9.7	2.7	0.8	-2.9	2.5	18.3	5.0	9.7		
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	...	...	...	...	...	31.6	21.5	30.3	31.1	31.8	31.5	29.7	26.1	16.7	23.4		
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	14.5	13.6	14.3			16.0	17.1	17.6	17.9	18.2	18.6			19.7	21.5		
Apports d'aide (en Billions de dollars EU) <sup>7/</sup>	0.3	0.3	0.4			0.6	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9			1.1	1.9		
<i>dont : les dons</i>	0.2	0.3	0.2			0.4	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7			0.9	1.6		
<i>dont : les prêts concessionnels</i>	0.1	0.1	0.2			0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2			0.2	0.3		
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) <sup>8/</sup>	...	...	...			7.8	11.3	9.1	9.0	8.7	8.1			7.1	5.7		
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) <sup>8/</sup>	...	...	...			69.3	46.1	75.7	75.6	75.5	74.1			69.7	62.4		
<i>Pour mémoire :</i>																	
PIB nominal (en Billions de dollars EU)	5.3	5.7	6.3			6.6	7.3	7.9	8.4	9.0	9.7			14.6	32.2		
Croissance du PIB nominal en dollars EU	-1.0	7.2	11.0			3.6	11.2	7.6	6.6	6.7	8.6	7.4	8.5	8.1	8.3		
VA de la dette extérieure PPG (en Billions de dollars EU)	...	...	1.1			1.3	1.9	2.1	2.3	2.6	2.8			4.7	11.1		
(VAt-VAt-1)/PIBt-1 (en pourcent)	...	...	...			3.0	8.7	2.9	3.0	2.9	3.1	3.9	3.4	2.7	3.1		
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Billions de dollars EU)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0		
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	...	...	18.6			19.4	25.7	26.7	27.9	28.9	29.4			32.4	34.5		
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	83.5			76.2	100.2	101.3	108.1	112.0	108.1			95.1	99.3		
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	3.2			4.3	23.2	3.4	3.3	3.3	3.0			2.4	5.4		

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.  
2/ Dérivé de  $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$  multiplié par les ratios de dette antérieurs, où  $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $r$  = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).  
3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.  
4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.  
5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.  
6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.  
7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette  
8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

**Tableau 1b. Niger : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2009-2032**  
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique <sup>5/</sup>	Ecart type <sup>5/</sup>	Estimation						Projections			
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012-17 Moyenne	2022	2032	2018-32 Moyenne
<b>Dette du secteur public 1/</b>	27.2	24.0	28.9			29.7	38.3	39.7	40.7	41.5	41.6		43.0	42.5	
<i>dont la part libellée en devises</i>	18.9	17.0	22.4			24.0	33.5	34.8	36.4	37.8	38.6		41.7	42.1	
Variation de la dette du secteur public	4.8	-3.2	4.8			0.9	8.6	1.4	0.9	0.8	0.2		0.4	-0.3	
Flux créateurs de dette identifiés	3.4	1.1	0.2			0.4	2.0	1.3	1.0	0.8	0.1		0.3	0.7	
Déficit primaire	5.0	2.2	1.3	0.9	2.2	3.2	3.9	3.5	3.0	3.0	2.9	3.2	3.2	3.3	3.1
Recettes et dons	18.9	18.2	18.1			22.2	24.8	25.5	25.5	25.6	25.4		25.8	26.5	
<i>dont : dons</i>	4.4	4.6	3.8			6.2	7.7	7.8	7.7	7.3	6.8		6.0	5.0	
Dépenses primaires (hors intérêt)	23.8	20.4	19.4			25.3	28.6	29.0	28.6	28.5	28.4		28.9	29.8	
Dynamiques endogènes de la dette	-1.5	-1.0	-1.0			-2.8	-1.8	-2.2	-2.0	-2.1	-2.8		-2.9	-2.6	
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	0.2	-2.7	-0.9			-3.0	-1.7	-2.4	-2.4	-2.5	-3.0		-2.9	-2.6	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-0.1	-0.1	-0.3			-0.1	0.0	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3		-0.3	-0.2	
<i>dont : contribution du taux de croissance réel du PIB</i>	0.2	-2.6	-0.5			-2.9	-1.7	-2.3	-2.2	-2.3	-2.7		-2.6	-2.4	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-1.7	1.7	-0.2			0.2	-0.1	0.2	0.4	0.4	0.1		...	...	
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Recettes de privatisation (négatives)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de dette (PPTe et autres allègement)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (spécifier, ex: recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, incluant des variations d'actif	1.4	-4.3	4.6			0.5	6.6	0.2	-0.1	0.0	0.1		0.1	-1.1	
<b>Autres Indicateurs de Soutenabilité</b>															
<b>VAN de la dette du secteur public</b>	...	...	25.0			25.1	30.6	31.6	32.1	32.5	32.5		33.8	34.8	
<i>dont : la part libellée en devises</i>	...	...	18.6			19.4	25.7	26.7	27.9	28.9	29.4		32.4	34.5	
<i>dont : la dette extérieure</i>	...	...	18.6			19.4	25.7	26.7	27.9	28.9	29.4		32.4	34.5	
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...	
Besoin de financement brut 2/	4.7	3.5	2.0			4.9	10.2	4.1	4.3	4.2	4.1		4.1	5.2	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en pourcentage)	...	...	138.1			113.1	123.6	124.1	125.7	127.2	127.6		131.1	131.5	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en pourcentage)	...	...	174.6			157.0	179.2	179.2	179.7	178.5	174.5		171.2	162.3	
<i>dont : la dette extérieure 3/</i>	...	...	129.6			121.4	150.8	151.4	156.0	158.5	158.0		164.4	160.8	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en pourcentage)/4	-1.2	7.2	4.0			8.0	25.5	2.3	5.0	4.8	4.6		3.6	7.1	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en pourcentage)/4	-1.5	9.6	5.1			11.0	37.0	3.3	7.2	6.7	6.3		4.7	8.8	
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	0.2	5.4	-3.6			2.3	-4.7	2.1	2.1	2.2	2.8		2.8	3.7	
<b>Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires</b>															
Croissance du PIB réel (en pourcent)	-1.0	10.7	2.2	4.8	4.3	11.2	6.2	6.4	6.0	5.9	6.8	7.1	6.4	6.0	6.2
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	2.7	0.9	0.8	2.4	2.0	1.0	1.4	1.2	1.2	1.2	1.1	1.2	1.2	1.5	1.3
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	-4.7	-0.6	-1.9	-2.7	2.5	1.5	-0.1	0.0	0.2	0.1	0.2	0.3	0.2	2.0	0.8
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	-10.9	10.0	-1.1	-4.7	9.2	0.8	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	5.7	1.7	3.6	3.6	2.9	0.8	1.6	1.7	1.3	1.6	1.7	1.5	2.0	2.0	2.0
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB, en pourcent)	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.5	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	...	...	...	...	...	31.6	21.5	30.3	31.1	31.8	31.5	29.7	26.1	16.7	...

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Indique ce que comprend le secteur public, par exemple administrations publiques ou secteur public non financier. Indique aussi s'il s'agit de la dette nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

**Tableau 2a. Niger : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette contractée et garantie par l'État, 2012-2032**  
(Pourcentage)

	Projections							2032
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	
<b>Ratio de la VAN/PIB</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	19	26	27	28	29	29	<b>32</b>	34
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2012 à 2032 1/	19	12	10	8	6	4	<b>-1</b>	2
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2012 à 2032 2/	19	29	31	34	36	37	<b>44</b>	52
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	19	27	30	31	32	33	<b>36</b>	38
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 3/	19	27	30	31	32	33	<b>35</b>	35
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	19	27	27	29	30	30	<b>33</b>	35
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 4/	19	24	34	35	36	36	<b>37</b>	36
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	19	22	30	31	32	32	<b>35</b>	36
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2013 5/	19	36	37	39	40	41	<b>45</b>	48
<b>Ratio de la VAN/ exportations</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	76	100	101	108	112	108	<b>95</b>	99
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2012 à 2032 1/	76	47	37	29	23	16	<b>-2</b>	6
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2012 à 2032 2/	76	113	119	130	138	136	<b>129</b>	149
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	76	100	101	108	112	108	<b>95</b>	99
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 3/	76	114	131	139	143	137	<b>116</b>	115
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	76	100	101	108	112	108	<b>95</b>	99
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 4/	76	94	130	136	139	132	<b>110</b>	103
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	76	85	111	118	122	117	<b>101</b>	102
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2013 5/	76	100	101	108	112	108	<b>95</b>	99
<b>Ratio de la VAN/ recettes publiques</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	121	151	151	156	158	158	<b>164</b>	161
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2012 à 2032 1/	121	71	56	42	33	24	<b>-4</b>	10
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2012 à 2032 2/	121	170	177	188	196	199	<b>222</b>	241
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	121	159	169	174	177	176	<b>183</b>	179
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 3/	121	159	173	176	177	175	<b>177</b>	163
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	121	156	156	161	163	163	<b>169</b>	165
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 4/	121	142	195	197	197	194	<b>190</b>	167
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	121	129	168	172	174	173	<b>177</b>	168
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2013 5/	121	211	212	218	221	221	<b>230</b>	224

**Tableau 2a. Niger : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette contractée et garantie par l'État, 2012-2032 (fin)**  
(Pourcentage)

	Projections							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	2032
<b>Ratio du service de la dette/ exportations</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	4	23	3	3	3	3	<b>2</b>	5
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2012 à 2032 1/	4	23	2	2	2	1	<b>1</b>	0
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2012 à 2032 2/	4	23	4	4	5	4	<b>5</b>	8
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	4	23	3	3	3	3	<b>2</b>	5
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 3/	4	25	4	4	4	4	<b>3</b>	6
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	4	23	3	3	3	3	<b>2</b>	5
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 4/	4	23	3	4	4	3	<b>3</b>	6
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	4	24	3	3	4	3	<b>3</b>	6
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2013 5/	4	23	3	3	3	3	<b>2</b>	5
<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	7	35	5	5	5	4	<b>4</b>	9
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2012 à 2032 1/	7	34	4	3	2	2	<b>1</b>	1
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2012 à 2032 2/	7	35	6	6	7	7	<b>9</b>	12
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	7	37	6	5	5	5	<b>5</b>	10
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 3/	7	35	5	5	5	5	<b>4</b>	9
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014	7	36	5	5	5	5	<b>4</b>	9
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2013-2014 4/	7	35	5	5	5	5	<b>5</b>	10
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	7	36	5	5	5	5	<b>4</b>	9
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2013 5/	7	49	7	7	7	6	<b>6</b>	12
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	23	23	23	23	23	23	<b>23</b>	23

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ Suppose que le taux d'intérêt des nouveaux emprunts est plus élevé de 2 points par rapport au scénario de référence, le différé d'amortissement et l'échéance restant la même.

3/ Par hypothèse, les valeurs des exportations restent en permanence au niveau le plus bas, mais le solde extérieur courant exprimé en pourcentage du PIB retrouve le niveau du scénario de référence après le choc (ce qui implique un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.

Tableau 2b. Niger : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2012-2032

	Projections							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	2032
<b>Ratio de la VA/ PIB</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	25	31	32	32	32	32	34	35
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	25	29	28	28	27	26	23	16
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	25	30	31	31	32	32	34	35
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	25	31	33	34	35	36	43	66
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2	25	33	38	40	42	43	51	61
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	25	30	31	31	32	32	33	35
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	25	30	31	33	34	35	41	50
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	25	37	37	37	37	36	36	35
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	25	38	39	39	39	39	39	37
<b>Ratio de la VA/ recettes publiques2/</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	113	124	124	126	127	128	131	132
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	113	115	110	107	103	100	86	58
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	113	121	121	123	125	126	132	132
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	113	125	127	131	135	139	165	240
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2	113	131	143	151	158	164	192	227
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	113	121	121	122	124	125	129	130
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	113	120	119	125	131	136	158	185
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	113	148	145	144	144	142	138	133
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	113	154	153	153	153	153	150	141
<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	8	26	2	5	5	5	4	7
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	8	26	2	5	5	4	3	5
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	8	26	2	5	5	5	4	7
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	8	26	2	5	5	5	4	10
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2	8	26	3	6	6	5	5	10
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	8	26	2	5	5	5	4	7
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	8	26	2	5	5	5	4	9
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	8	31	4	7	6	6	5	11
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	8	26	3	6	5	5	4	8

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.



## NIGER

### PREMIÈRE REVUE DE L'ACCORD TRIENNIAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE DÉROGATION POUR LE NON-RESPECT D'UN CRITÈRE DE RÉALISATION — ANNEXE D'INFORMATION

13 mars 2013

Établie par

Département Afrique  
(En consultation avec d'autres départements)

## CONTENU

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI 2013	6
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	9

## RELATIONS AVEC LE FMI

(En janvier 2013)

**Statut** : Date d'admission : 24 avril 1963;

A accepté les obligations de l'article VIII, Sections 2, 3 et 4 : 1<sup>er</sup> juin 1996

<b>Compte des ressources générales</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% quote-part</b>
Quote-part	65,80	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	57,17	86,89
Position des réserves	8,64	13,13

<b>Département des DTS:</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% allocation</b>
Allocation cumulative nette	62,94	100,00
Avoirs	54,27	86,22

<b>Encours des achats et des prêts :</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% quote-part</b>
Accords FEC	42,93	65,25

### Accords financiers les plus récents :

<b>Type</b>	<b>Date de l'accord</b>	<b>Date d'expiration</b>	<b>Montant approuvé (Millions de DTS)</b>	<b>Montant tiré (Millions de DTS)</b>
FEC	16 mars 2012	15 mars 2015	78,96	11,28
FEC <sup>1</sup>	2 juin 2008	1 juin 2011	23,03	13,16
FEC <sup>1</sup>	31 janvier 2005	31 mai 2008	26,32	26,32

### Projections des paiements au FMI <sup>2</sup>

(Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :

	À échoir				
	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Principal	4,19	6,91	7,47	4,96	4,82
Commissions/intérêts	0,01	0,01	0,08	0,06	0,05
<b>Total</b>	<u>4,92</u>	<u>6,92</u>	<u>7,55</u>	<u>5,02</u>	<u>4,87</u>

<sup>1</sup> Anciennement FRPC,

<sup>2</sup> Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section,

**Mise en œuvre de l'Initiative PPTE :**

	Cadre
I, Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	renforcé
Date d'arrivée au point de décision	Déc, 2000
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) <sup>3</sup>	663,10
dont : FMI (millions de dollars EU)	42,01
(équivalent en millions de DTS)	31,22
Date d'arrivée au point d'achèvement	Avr, 2004 :
Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Aide décaissée au pays membre	31,22
Aide intérimaire	6,68
Solde au point d'achèvement	24,55
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts <sup>4</sup>	2,74
Total des décaissements	33,96

**Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) :**

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) <sup>5</sup>	
Financement par le compte de fiducie de l'IADM	59,82
Reliquat des ressources de l'initiative PPTE	17,73

## II, Allégement de dette par mécanisme (millions de DTS)

Date de décaissement	Dette admissible		
	CRG	FRPC	Total
Janvier 2006	N/A	77,55	77,55

<sup>3</sup> L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

<sup>4</sup> Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est réalisé au point d'achèvement qui correspond aux revenus des intérêts accumulés sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

<sup>5</sup> L'IADM offre un allégement de dette de 100 % aux pays membres admissibles. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allégement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier. **Point de décision** : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admis à bénéficier (à suivre).

### Évaluations des sauvegardes :

**La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est une banque centrale commune des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA).** La dernière évaluation en date des sauvegardes de la BCEAO a été achevée le 1er mars 2010. La mise à jour de 2010 fait apparaître que la BCEAO a toujours des contrôles en place au niveau opérationnel. Il demeure que l'ajout d'un comité d'audit permettrait de renforcer le cadre global de la gouvernance afin d'assurer que le Conseil d'administration exerce la surveillance qui convient sur la structure des contrôles, y compris les mécanismes d'audit et les états financiers. Ce comité a été mis en place à l'issue de l'évaluation qui a suivi la réforme des institutions de l'UEMOA et de la BCEAO. Il convient aussi de poursuivre les efforts déployés pour appliquer l'ensemble des IFRS dans la communication des informations financières. Une mise à jour de l'évaluation a débuté en février 2013.

### Régime de change :

**Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).** Le régime de change, commun à tous les membres de l'UEMOA, est exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. La monnaie commune de l'union, le franc CFA, est rattaché à l'euro au taux de 655, 957 FCFA pour 1 euro, conformément au taux de change officiel du franc français par rapport à l'euro et au taux fixe préalable du franc CFA par rapport au franc français de 100 FCFA pour 1 franc français. Le 12 janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50 % et sa valeur par rapport au franc français est passée de 50 FCFA pour 1 franc français à 100 FCFA pour 1 franc français. En février 2013, le taux de change du franc CFA était de 740 FCFA pour 1 DTS. Le régime de change des pays membres de l'UEMOA est passé de la catégorie des régimes de change sans monnaie officielle distincte à celle des régimes conventionnels de parité fixe.

### Consultation au titre de l'article IV :

Les consultations avec le Niger se déroulent selon le cycle de 24 mois.

---

(suite) de l'aide au titre de l'Initiative PPTE et décident du montant à engager. **Aide intérimaire** : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles). **Point d'achèvement** : point auquel un pays reçoit le solde de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un décaissement complémentaire correspondant aux intérêts perçus, comme précisé dans la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

**Assistance technique :**

<b>Département.</b>	<b>Type d'assistance</b>	<b>Date prestation</b>
MCM/AFRITAC O	Dette publique	Mars 2012
FAD	Exécution du budget	Mars 2012
FAD/AFRITAC O	Administration des douanes	Mai 2012
STA/AFRITAC O	Comptabilité nationale	Août 2012
FAD	Mission TTF MNRW	Septembre 2012
FAD	Cadre de dépenses à moyen terme	Octobre 2012
FAD	Évaluation PEFA	Octobre 2012
FAD	Administration de l'impôt	Décembre 2012
FAD/AFRITAC O	Administration des douanes	Décembre 2012
FAD/AFRITAC O	Gestion des finances publiques	Janvier 2013
FAD	Évaluation PEFA et stratégie de réforme	Janvier 2013
FAD	Cadre budgétaire et de dépenses à moyen terme	Janvier 2013
FAD	Information budgétaire, comptabilité	Janvier 2013
STA/AFRITAC O	Statistiques de finances publiques	Janvier 2013

**Représentant résident** : M. Ahmed Zoromé. Est entré en fonction en avril 2012.

# PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2013

(En février 2013)

Produits	Calendrier des missions	Date escomptée
<b>A. Information mutuelle sur les programmes de travail</b>		
<b>Programme de travail du FMI</b>		
<p><b>Stratégie</b> : Le programme FEC appuyé par le FMI et l'assistance technique de ce dernier aident principalement le Niger à préserver la viabilité de ses finances publiques et la stabilité de son économie tout en renforçant les dépenses prioritaires pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté.</p>		
Première revue du programme	Novembre 2012	Examen du Conseil mars 2013
Deuxième revue du programme	Avril 2013	Examen du Conseil mars 2013
<b>Assistance technique de FAD/AFRITAC</b>		
Missions CBMT/CDMT		
Missions MNRW/TTF	Été/Hiver 2013	
<b>AT de STA/AFRITAC</b>		
Mission sur l'administration fiscale		
Mission sur la gestion de trésorerie		
<b>Programme de la Banque mondiale</b>		
<p><b>Stratégie</b> : La stratégie de la Banque mondiale est présentée dans la stratégie d'aide-pays (SAP) couvrant les exercices 2008-11 et centrée sur deux piliers : i) accélérer une croissance soutenue équitablement partagée et ii) accroître l'accès aux services de base et développer le capital humain; elle est en outre axée sur deux questions transversales couvrant la démographie et la bonne gouvernance. Une nouvelle stratégie de partenariat pays pour la période 2012-16 devrait être présentée au Conseil de l'IDA au deuxième trimestre de 2013. Cette nouvelle stratégie propose que l'appui du Groupe de la Banque mondiale au Niger porte principalement sur trois objectifs stratégiques, à savoir : i) promouvoir une croissance résiliente, ii) réduire la vulnérabilité et iii) renforcer la gouvernance et la capacité de fournir des services publics. Pendant l'exercice 2013, le deuxième crédit pour une croissance partagée, le programme d'action communautaire III, l'aide supplémentaire au financement du secteur des transports et un projet d'amélioration de l'éducation</p>		

devraient être soumis à l'approbation du Conseil de l'IDA. Parmi les activités hors prêts de l'exercice 2013 figurent une assistance technique pour le développement local (Kandadji) et la formulation d'une stratégie de gouvernance et de lutte contre la corruption, ainsi que l'établissement du rapport annuel d'examen des dépenses publiques et des notes incluant une mise à jour sur la pauvreté, une étude de l'impact macroéconomique de l'expansion du secteur des industries extractives, une évaluation de l'impact des réformes de l'impôt des sociétés sur la pauvreté et la situation sociale, ainsi que des travaux sur la problématique de l'égalité entre hommes et femmes.

Évaluation/négociation des politiques de développement	Mars 2013	Aide-mémoire
Missions de revue des dépenses publiques	Avril 2013	Rapport sur la revue des dépenses publiques
Mission sur le programme de réforme de la gestion de la dette	Avril 2013	Projet de rapport
Missions sur la politique de croissance économique	Plusieurs	Notes d'orientation
Missions sectorielles, EES et d'assistance technique	Plusieurs	
<b>B. Demandes d'apports au programme de travail (selon besoins)</b>		
Mise à jour périodique du programme de la Banque mondiale au Niger		
Mise à jour périodique du programme du FMI au Niger et partage de données		
<b>C. Mise à jour économique périodique</b>		
Accord sur les missions et produits conjoints		
Évaluation/négociation des politiques de développement	Mars 2013	Aide-mémoire
Missions de revue des dépenses publiques	Avril 2013	Rapport sur la revue des dépenses publiques
Mission sur le programme de réforme de la gestion de la dette	Avril 2013	Projet de rapport
Missions sur la politique de croissance économique	Plusieurs	Notes d'orientation
Missions sectorielles, EES et d'assistance technique	Plusieurs	

<b>D. Demandes d'apports au programme de travail (selon besoins)</b>		
Mise à jour périodique du programme de la Banque mondiale au Niger		
Mise à jour périodique du programme du FMI au Niger et partage de données		
<b>E. Mise à jour économique périodique</b>		
Accord sur les missions et produits conjoints		

# QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(En février 2013)

## I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

**Généralités :** Les données communiquées par les autorités présentent certaines lacunes, mais elles sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance. Le Niger participe à l'harmonisation des méthodologies statistiques de l'UEMOA par le processus de surveillance multilatérale, qui cherche actuellement des améliorations régionales dans le domaine des comptes nationaux, avec l'appui de la Commission de l'UEMOA et l'AFRITAC Ouest.

**Comptes nationaux :** Les comptes économiques sont établis à intervalle annuel par l'Institut national de la statistique (INS) conformément au Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 93). Si l'établissement des comptes nationaux s'inspire des pratiques méthodologiques optimales, le RONC sur les données a constaté que les données des comptes nationaux proviennent principalement de sources administratives, et les enquêtes auprès des ménages et du secteur informel ne sont pas à jour. Depuis plusieurs années, l'INS procède à une rénovation de ses comptes nationaux, depuis l'adoption de la méthodologie du SCN 93 et l'utilisation du logiciel ERETES, avec le concours de l'AFRITAC Ouest. Ce projet accuse un retard: la nouvelle année de base 2006 a été finalisée en 2009 et les comptes nationaux pour 2007 n'ont été achevés qu'en 2011. Les travaux viennent de commencer sur les comptes nationaux de 2008.

**Statistiques de prix :** Depuis le début de 1998, l'INS compile et publie, de concert avec d'autres pays membres de l'UEMOA, un indice mensuel harmonisé des prix à la consommation (IPC) pour Niamey. Une nouvelle base de l'IPC a été définie en 2008, avec un nouveau panier de produits et des coefficients de pondération révisés.

**Statistiques de finances publiques :** Les statistiques mensuelles de finances publiques sont compilées par le Ministère de l'Économie et des Finances avec un décalage d'un à quatre mois, sur la base des informations fournies par les directions du budget, des douanes, des impôts et du Trésor. Le Ministère prépare un rapprochement mensuel des engagements de dépense pris par la direction du budget et des paiements effectués par le Trésor, mais les données ne sont pas rendues publiques. Les données sont limitées aux opérations de l'administration centrale du budget, à savoir le budget général, les fonds spéciaux et les opérations des comptes spéciaux du Trésor, et elles ne couvrent pas l'administration de la sécurité sociale. En décembre 1998, une législation de portée régionale adoptée par les pays membres de l'UEMOA a officiellement assigné à la BCEAO la responsabilité de compiler et de diffuser les statistiques de balance des paiements. Les autorités ont l'intention d'adopter la Directive no 10/2009/CM/UEMOA, portant sur le TOFE, de juin 2009, ce qui impliquera un passage de la méthodologie du Manuel de statistiques des finances publiques 1986 (MSFP 1986) au MSFP 2001.

**Données monétaires :** Les statistiques monétaires sont généralement basées sur le Guide des statistiques monétaires et bancaires publié dans le SFI (Guide 1984). Les données monétaires préliminaires sont compilées par la direction nationale de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et publiées officiellement par son siège. Les autorités communiquent les données monétaires de façon régulière, avec un décalage d'environ trois mois.

**Données concernant la balance des paiements :** Les statistiques de balance des paiements sont compilées conformément au Manuel de la balance des paiements, 5ème édition (MBP5). La direction nationale de la BCEAO à Niamey est responsable de la compilation et de la diffusion des statistiques de balance des paiements, et le siège de la BCEAO d'élaborer la méthodologie et de calculer les réserves internationales gérées pour le compte des pays participants. Comme les statistiques dans ce domaine sont publiées avec un décalage considérable, l'analyse quantitative dans ce secteur doit être considérée avec prudence.

## Niger : Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance.

(En février 2013)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données <sup>6</sup>	Fréquence de la communication des données <sup>6</sup>	Fréquence de la publication <sup>6</sup>
Taux de change	Présente	Présente	Q	M	M
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires <sup>1</sup>	Nov. 2012	Jan. 2012	M	I	M
Monnaie centrale	Nov. 2012	Jan. 2012	M	I	M
Monnaie au sens large	Nov. 2012	Jan. 2012	M	I	M
Bilan de la Banque centrale	Nov. 2012	Jan. 2012	M	I	M
Bilan consolidé du système bancaire	Nov. 2012	Jan. 2012	M	I	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	Nov. 2012	Jan. 2012	I	I	M
Indice des prix à la consommation	Jan. 2013	Fév. 2012	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administrations publiques <sup>4</sup>	Déc. 2012	Nov. 2012			
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>a</sup> – administration centrale	Déc. 2012	Nov. 2012	M	I	I
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	2012	Nov. 2012	A	I	I
Solde extérieur courant	2010	Nov. 2012	A	I	A
Exportations et importations de biens et services	2010	Nov. 2012	A	I	A
PIB/PNB	2011	Nov. 2012	A	I	A
Dette extérieure brute	2011	Nov. 2012	A	I	A
Position extérieure globale	2010	Nov. 2012	A	I	A

<sup>1</sup> Y compris les avoirs de réserve gagés ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

<sup>2</sup> À la fois taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons et autres obligations du Trésor.

<sup>3</sup> Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

<sup>4</sup> Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et caisse de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

<sup>5</sup> Y compris la composition par monnaie et par échéance.

<sup>6</sup> Fréquences : quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I);

données non disponibles (ND).



Communiqué de presse n° 13/99  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 28 mars 2013

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

## **Le Conseil d'administration du FMI achève la première revue de l'accord FEC en faveur du Niger et approuve un décaissement de 16,9 millions de dollars EU**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la première revue des résultats économiques obtenus par le Niger dans le cadre du programme appuyé par un accord triennal d'un montant de 78,96 millions de DTS (environ 118,3 millions de dollars EU) au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), qui avait été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 16 mars 2012 (voir [communiqué de presse n° 12/90](#)). Cette décision permet de décaisser immédiatement un montant équivalent à 11,28 millions de DTS (environ 16,9 millions de dollars EU), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à un montant équivalent à 22,56 millions de DTS (33,8 millions de dollars EU). En achevant cette revue, le Conseil d'administration a approuvé la demande de dérogation pour l'inobservation du critère de réalisation relatif à la dette extérieure non concessionnelle assortie d'échéances de 1 an ou plus. Le Conseil d'administration a adopté sa décision selon la procédure du défaut d'opposition<sup>1</sup>.

L'activité économique a été vigoureuse en 2012 : la croissance est estimée à plus de 11 %, grâce à la mise en production d'un nouveau projet pétrolier et à un rebond de la production agricole. Selon les estimations, l'inflation moyenne est restée légèrement inférieure à 1 % : la hausse des prix de l'alimentation due aux pénuries alimentaires pendant la première partie de l'année a été largement compensée par la baisse des prix de l'énergie. Le crédit au secteur privé a progressé considérablement, porté par la forte demande de crédit des entreprises publiques et des sociétés commerciales. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait diminuer, le démarrage de la production pétrolière entraînant des exportations nettes de produits pétroliers.

Les recettes budgétaires ont augmenté en 2012 par rapport à 2011, mais seront probablement inférieures aux objectifs fixés dans le programme pour 2012 en raison de la faiblesse des recettes douanières et pétrolières. Tous les critères de réalisation quantitatifs pour fin juin

<sup>1</sup> Le Conseil d'administration arrête ses décisions selon la procédure dite du défaut d'opposition lorsqu'il convient qu'une proposition peut être examinée sans réunion formelle.

ont été observés, mais au détriment de la maîtrise des dépenses. Plusieurs objectifs budgétaires fixés pour fin septembre n'ont pas été atteints : les dépenses ont augmenté afin de faire concorder de nouveau les dépenses de lutte contre la pauvreté et les objectifs du programme, et les dépenses militaires ont progressé à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région. Des mesures supplémentaires ont été prises pour limiter les dépenses pendant les derniers mois de 2012. Le critère de réalisation continu relatif aux emprunts non concessionnels n'a pas été respecté parce qu'un prêt non concessionnel a été contracté auprès de la République du Congo, mais une dérogation a été accordée par le Conseil d'administration, car le prêt a été annulé avant son décaissement. La majorité des réformes structurelles prévues dans le programme ont été exécutées, quoiqu'avec des retards, et un plan de réduction des pertes de la raffinerie de pétrole a été établi et devrait être mis en œuvre en 2013.

Les perspectives à moyen terme restent positives, grâce aux investissements en cours dans le secteur des ressources naturelles : la croissance devrait atteindre 6¼ % en 2013 et l'inflation devrait rester modérée. Cependant, il subsiste des risques : la situation sécuritaire fragile dans la région, la fréquence des chocs climatiques, comme en témoignent les inondations d'août 2012, l'incertitude entourant les cours des produits de base et les retards potentiels dans la mise en œuvre des projets dans le secteur des ressources naturelles.

Le programme appuyé par la FEC pour 2013 s'appuie sur la stratégie à moyen terme du gouvernement qui est énoncée dans le mémorandum de politique économique et financière daté du 2 mars 2012. Il prend en compte aussi le document ambitieux de stratégie pour la réduction de la pauvreté qui vient d'être adopté par les autorités (Plan pour le développement économique et social). L'accroissement des recettes constitue un objectif important du programme pour 2013 : il s'agira d'appliquer le plan de renforcement de la situation financière de la raffinerie de pétrole et les mesures déjà prises pour renforcer les douanes. Le programme vise aussi à 1) créer un espace budgétaire pour les dépenses de développement tout en préservant la viabilité de la dette, 2) reconstituer les dépôts de l'État à la banque centrale, 3) opérer des réformes structurelles pour renforcer l'exécution du budget, la gestion de trésorerie et la collecte des recettes intérieures, 4) améliorer la surveillance du secteur des ressources naturelles et 5) poursuivre les réformes en cours qui ont pour objectif de développer le secteur financier et d'améliorer le climat des affaires.